

SAHARA OCCIDENTAL  
**Le Sénat colombien demande à son gouvernement de reconnaître la RASD**



Page 24

LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
**L'ONU appelle à renforcer la coopération régionale**

Page 14



Le représentant spécial de l'ONU en Afrique de l'Ouest

SAID DJINNIT

## ÉTAT DE DROIT ET DÉMOCRATIE **Un processus IRRÉVERSIBLE**

Boualem Branki

La révision de la Constitution est l'un des grands chantiers auxquels va s'atteler le chef de l'Etat. Il l'a d'ailleurs clairement expliqué mercredi dernier lors du premier conseil des ministres après son investiture. La révision de la loi fondamentale est devenue une nécessité pour beaucoup, moins pour d'autres, alors que certains partis politiques estiment que le texte doit être revu. En fait, cette révision devait avoir lieu bien avant la tenue de l'élection présidentielle du 17 avril. Mais, le calendrier politique a, visiblement, pris de vitesse les échéances de cette révision. N'empêche, comme promis en 2011, le chef de l'Etat s'engage ainsi à mettre en place les mécanismes idônes pour une révision consensuelle de la Constitution algérienne. Beaucoup de partis l'avaient réclamée, et certains avaient même demandé à ce qu'elle entre en vigueur immédiatement après l'examen du rapport élaboré par une commission d'experts mise en place à cet effet.

Page 3



TIZI-OUZOU

**Lancement annoncé de la greffe de la moelle osseuse**

Page 10

**Le remboursement à 100% des médicaments des hypertendus recommandé**

Page 10

ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE  
**Condor au tableau d'honneur**

Page 6

**SANTÉ**

**CANCER DE LA PEAU**  
La recherche progresse rapidement

Pages 12-13

**CULTURE**

15<sup>th</sup> FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN À ALGER  
Le groupe «Polyversal Souls» en ouverture

Page 9

**SPORTS**

COUPE NATIONALE DE PENTATHLON MILITAIRE  
**La 2<sup>e</sup> RM remporte le trophée à Batna**

Page 19

**GUELMA**

**HIER À 9H56**  
Secousse tellurique d'une magnitude de 3,6 degrés

Page 7

## Météo



## Régions Nord : 25° à Alger

Temps relativement chaud et partiellement voilé avec formation de foyers orageux isolés vers les régions de l'intérieur Centre et Est en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés (20/30 km/h).

La mer sera belle à peu agitée.

## Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental avec une évolution orageuse lointaine.

Ailleurs, temps généralement dégagé.

Les vents seront modérés, 30/40 km/h, avec des soulèvements de sable vers le Sahara central et la Saoura.

## DEMAIN À L'ENSJ

## Conférence sur l'exploitation du gaz de schiste

Le professeur Abdelkrim Bentellis animera une conférence demain lundi à 14h, à l'Ecole supérieure de journalisme et des sciences politiques (Ben Aknoun), qui portera sur «L'exploitation du gaz de schiste, enjeux, perspectives et développement».

## JEUDI À LA SALLE DE CONFÉRENCES DU GRAS D'ORAN

## Conférence sur «Les savoirs d'expérience en santé»

Le professeur de psychologie sociale (Paris) Denise Jodel, animera une conférence-débat sur «Les savoirs d'expérience en santé» jeudi 15 mai à 19h30 à la salle de conférences du GRAS (Unité de recherche en sciences sociales et santé de l'université d'Oran, ex-IAP, Es-Sénia).

## CE SOIR À LA SALLE IBN ZAYDOUN

Avant-première du film *Lala Fatma N'Soumer*

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), présentera en avant-première ce soir à partir de 19h, à la salle Ibn Zaydoun, le film *Lala Fatma N'Soumer*, de Belkacem Hadjadj. Cette séance sera précédée à 10h d'une projection pour la presse.



## DU 18 AU 20 MAI À LA SAFEX

8<sup>e</sup> Salon électro, automation & energy 2014

Le 8<sup>e</sup> Salon international de l'électrotechnique, de l'automation et de l'énergie «électro, automation & energy 2014» aura lieu du 18 au 20 mai 2014 au Palais des Expositions d'Alger (Safex). Plus de 1 500 professionnels de l'industrie et 28 exposants de qualité provenant de dix pays sont attendus à cet événement.

## DU 24 AU 31 MAI À MOSTAGANEM

47<sup>e</sup> Festival national du théâtre amateur

La 47<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem se déroulera du 24 au 31 mai au sein de la maison de la culture Ould Abderahmane-Kaki. Le festival sera marqué par la présence de célèbres dramaturges et serviteurs du 4<sup>e</sup> art de la région mais aussi, plusieurs hommages seront rendus en la mémoire des piliers de la scène théâtrale algérienne.

## JUSQU'AU 12 MAI À BEN AKOUN

1<sup>er</sup> Congrès des associations africaines de neurochirurgie

Le 1<sup>er</sup> Congrès de la Confédération des associations africaines de neurochirurgie (CAANS) se déroule actuellement et jusqu'au 12 mai au niveau du Centre de formation de Sonelgaz à Ben Aknoun, Alger.



## DGSN

## Prestation de serment de 50 inspecteurs de police à la Cour de Blida



Cinquante (50) inspecteurs de police, de la 14<sup>e</sup> promotion des officiers de la police judiciaire, ont prêté serment, hier, à la Cour de Blida, au cours

ficié d'un stage de 45 jours, à l'Institut national de la police judiciaire de S'haoula (Algiers), aux fins d'acquérir la qualité de police judiciaire. La session de formation

est axée sur différents points liés au code pénal, les droits humains, les procédures pénales, la police scientifique, les atteintes contre la propriété intellectuelle et la propriété industrielle, le crime informatique, le crime organisé, et la protection du patrimoine national.

Cette promotion est destinée au renforcement des services opérationnels de la police judiciaire et le savoir-faire de ses éléments sera mis à contribution dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a signalé la source.

## BLIDA

## Exposition de photos sur les remparts et portes de la ville des Roses

Une exposition de photos, sur les nombreux remparts et portes qui faisaient, jadis, de Blida une citadelle fortifiée, a été organisée par le chercheur en histoire de cette ville Youcef Ouraghî, à la faveur de la tenue du mois du patrimoine. Dans ce contexte, M. Ouraghî a déclaré hier que les remparts et les sept (7) portes de Blida furent érigés vers l'année 1820, par son gouverneur turc, en vue d'assurer la protection de ses habitants contre d'éventuels assaillants. Ainsi furent érigées "Bab Sebt" au nord, en référence au marché hebdomadaire tenu à Mouzaïa, "Bab Zaouïa" au nord-est en référence à la zaouïa de Sidi Medjbeur, "Bab Dzair" à l'est, et au nord-ouest "Bab El Kseb", menant vers Sidi Yacoub, Bouarfa et Trab Lehmer (terre rouge).

## ORAN

## Livraison prochaine de 140 logements LSP

Près de 140 logements sociaux participatifs (LSP) dans la commune de Misserghine (daïra de Boutlélis) seront livrés aux bénéficiaires très prochainement, a-t-on appris hier auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran.

Plus précisément, 139 logements LSP seront très prochainement remis à leurs acquéreurs.

## Horaires des prières

Dimanche 11 Rajab 1435

	Max	Min
Alger	25°	16°
Oran	30°	11°
Annaba	26°	15°
Béjaïa	30°	16°
Tamanrasset	29°	19°



# Révision de la Constitution

## L'autre défi à relever

**La révision de la Constitution est l'un des grands chantiers auxquels va s'atteler le chef de l'Etat. Il l'a d'ailleurs clairement expliqué mercredi dernier lors du premier Conseil des ministres après son investiture.**

La révision de la loi fondamentale est devenue une nécessité pour beaucoup, moins pour d'autres, alors que certains partis politiques estiment que le texte doit être revu. En fait, cette révision devait avoir lieu bien avant la tenue de l'élection présidentielle du 17 avril. Mais, le calendrier politique a, visiblement, pris de vitesse les échéances de cette révision. N'empêche, comme promis en 2011, le chef de l'Etat s'engage ainsi à mettre en place les mécanismes idoines pour une révision consensuelle de la Constitution algérienne. Beaucoup de partis l'avaient réclamée, et certains avaient même demandé à ce qu'elle

entre en vigueur immédiatement après l'examen du rapport élaboré par une commission d'experts mise en place à cet effet.

En effet, c'est en avril 2013 que le Président Bouteflika charge cette commission, composée notamment des professeurs Azzouz Kerroud et Fouzia Benbadis, d'élaborer une nouvelle mouture du plan institutionnel de l'Algérie, qui a besoin d'une Constitution pérenne et insoumise dans l'humeur des hommes politiques du moment ou à venir. Car les mutations actuelles et à venir de la société algérienne, de son environnement politique et économique lui imposent d'avoir des fondements institutionnels solides, forts et non sujets au changement.

C'est comme cela que les grandes démocraties ont bâti

personnalités pour arriver à un accord consensuel sur la révision de la loi fondamentale.

Une révision qui s'impose au regard des nombreux défis auxquels est confrontée la plan institutionnel de l'Algérie, qui a besoin d'une Constitution pérenne et insoumise dans l'humeur des hommes politiques du moment ou à venir. Car les mutations actuelles et à venir de la société algérienne, de son environnement politique et économique lui imposent d'avoir des fondements institutionnels solides, forts et non sujets au changement.

C'est comme cela que les

grandes démocraties ont bâti leur Constitution : basée sur l'état de la nation, sa force économique et ses lois politiques et sociales. C'est un peu cela l'objectif de cette révision de la Constitution qui devrait placer l'Algérie en mode futur, pour que les générations montantes puissent se dire que la Constitution de leur pays est le reflet d'une société forte, moderne et résolument tournée vers le progrès et les performances. Il importe dès lors que ce texte ne soit plus un simple exercice politique conjoncturel, mais le fondement, le socle des institutions et du fonctionnement de l'Etat algérien.



### L'ANR en faveur d'un régime politique «semi-présidentiel»

Le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a appelé à l'instauration d'un régime politique «semi-présidentiel», au sein des propositions présentées dans le cadre du projet d'amendement de la Constitution, a indiqué samedi le secrétaire général du parti, Belkacem Sahli.

L'ANR tiendra une conférence nationale fin mai pour présenter la mouture finale des propositions liées au projet d'amendement de la Constitution dont l'instauration d'un régime politique semi-présidentiel et «la préservation du caractère pluraliste et démocratique», a précisé M. Sahli lors d'une déclaration à la presse en marge de la célébration du 19<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'ANR.

Le parti propose «d'inclure les réalisations et les défis relevés par l'Algérie durant les cinquante années d'indépendance dans le préambule de la Constitution pour constituer «une forme d'immunité pour la nation et les générations à venir», a-t-il estimé.

Il a insisté sur la nécessité «de constitutionnaliser les principes souverains de la diplomatie algérienne», d'autant que «certains partis politiques prennent des positions diplomatiques qui sont à l'opposé de celles exprimées par l'Etat Algérien», ce qui constitue un véritable danger pour le pays», a-t-il affirmé.

Concernant la conférence nationale du parti, le SG de l'ANR a dit qu'elle regroupera le conseil national et les élus locaux de l'ANR ainsi que ses juristes en vue d'«actualiser» les propositions du parti formulées dans le cadre de l'amendement de la Constitution, de les adapter aux derniers développements survenus aux niveaux national et international et de répondre «aux propositions émanant de la présidence de la République», a-t-il dit. L'ANR avait déjà présenté des propositions dans le cadre de l'amendement de la Constitution, en mai 2011 et janvier 2013, a-t-il rappelé.

M. Sahli a invité les partis politiques en général et ceux de l'opposition en particulier à présenter des propositions dans le cadre de l'amendement de la Constitution et à ne pas manquer cette occasion si, réellement, ils ont l'intention de contribuer à l'édification d'un Etat de Droit.

Pour l'ANR, l'amendement de la Constitution se veut une «continuité» du processus de réformes engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika affirmant que le chantier de l'amendement de la Constitution qu'il a qualifié d'«important» est de nature à ralier la classe politique et de la société civile autour du document fondamental du pays.

L'élargissement du cercle de participation à la prise de décision et la consécration de l'exercice démocratique est le «meilleur garant de la souveraineté et de l'unité nationales», a estimé M. Sahli.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui avait présidé la dernière réunion du Conseil des ministres avait annoncé que «les partis politiques, les personnalités nationales et les associations seront rendus destinataires la même des propositions d'amendements dégagées par la Commission d'experts.

Par la suite, ces interlocuteurs seront invités à des rencontres qui seront entamées au début du mois de juin prochain, pour exposer et débattre leurs vues.

APS

## Conforter l'Etat de droit

Au lendemain de la désignation d'un nouveau gouvernement, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a posé les jalons du plan d'action à large spectre politico-économique, placé sous le sceau de «l'urgence» pour répondre aux attentes de la population, notamment la jeunesse.

Ces «premières directives» balisant une feuille de route appelée à être approfondie à court terme, placent la «bonne gouvernance» et la lutte contre la «corruption» et plus généralement la «préservation des deniers publics» au premier rang de ses priorités.

Comme il s'est engagé au cours de la campagne électorale, le président Bouteflika prône le renforcement de la démocratie participative en mobilisant le concours de la société civile «notamment dans la gestion locale». Un nouveau découpage territorial sera, dans la même veine, mis en route prioritairement au Sud et dans les Hauts-Plateaux.

Les instruments de régulation des médias, placés également au rang de ses priorités, doivent se traduire par la mise en place «sans délai» des deux autorités de régulation tant de l'audiovisuel que de la presse écrite. Le second volet de ces «premières directives» en vue d'établir le «Plan d'action du gouvernement», a trait au développement économique et son corollaire l'emploi, s'appuyant sur la réforme économique et sociale, la diversification de l'économie et l'amélioration de ses performances et s'adosant sur le «Pacte national économique et social de croissance», conclut en février dernier.

Dans cette perspective, le Programme 2015-2019 d'investissements et de développement, doit être élaboré dans la «concertation nationale et locale», en tirant les leçons des expériences passées, de sorte à en améliorer l'impact sur le développement local, le développement humain et la promotion d'une économie compétitive.

Le plan de la régulation du marché intérieur, le président Bouteflika enjoint le gouvernement d'assurer, à court terme, un bon approvisionnement et régulation du marché dans la perspective du mois de Ramadhan et de la période estivale.

Quant à l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Président a instruit le gouvernement de poursuivre les négociations avec l'OMC en «veillant à sauvegarder les intérêts de l'économie nationale».

Le gouvernement qui doit finaliser ce Plan d'action dans un court délai est appelé à livrer «une véritable course contre la montre» pour répondre aux attentes de la population notamment la jeunesse.

#### Révision de la Constitution : lancement des concertations début juin

Abdorant un projet politique-phare des réformes qu'il a initiées depuis 2011, le président Bouteflika a annoncé qu'à la mi-mai, les partis politiques, les personnalités nationales et les associations seront rendus destinataires des propositions d'amendements dégagées par la Commission d'experts.

Dès début juin, des concertations seront menées par le Directeur de cabinet de la présidence, le ministre d'Etat M. Ahmed Ouyahia, «sous l'autorité» du président de la République, «pour exposer et débattre leurs vues, commentaires et éventuelles contre-propositions au sujet des propositions» que ces personnalités «auront eu le temps d'étudier».

Le Président a tenu à préciser que la révision constitutionnelle mérite le concours de «tous les acteurs politiques, dans le respect des différences et même des divergences tout à fait acceptables dans notre pays qui s'enorgueillit du niveau déjà atteint par son pluralisme démocratique».

Aussi, le Président renouvelle-t-il

son «appel aux personnalités, aux partis politiques et aux organisations à s'associer à ce chantier d'importance nationale qui, je le souhaite, aboutira à une révision constitutionnelle consensuelle», dira-t-il.

La commission d'experts, a-t-il rappelé, a été saisie des propositions relatives à la révision constitutionnelle, émanant des partenaires consultés, sans qu'«aucune limite préalable» n'ait été fixée à cette instance, « hormis celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de notre société».

Cette commission a élaboré des «propositions d'amendements» visant à «consolider la démocratie participative, renforcer les droits et libertés individuels et collectifs, et conforter l'Etat de droit dans notre pays». Plus concrètement, le président Bouteflika a précisé que les amendements proposés par cette commission sont notamment destinés à «renforcer la séparation des pouvoirs et le rôle du Parlement, à conforter l'indépendance de la Justice, à affirmer la place et les droits de l'opposition, et à consolider les garanties des droits et libertés des citoyens».

«J'ai chargé le ministre d'Etat, Directeur de Cabinet de la Présidence de la République de conduire, sous mon autorité, l'ensemble de l'opération indiquée plus haut. La transparence entourera ces contacts et consultations pour permettre à l'opinion d'en suivre le déroulement», a souligné le Chef de l'Etat.

«Une fois ces consultations achevées, un projet consolidé de révision constitutionnelle sera élaboré, en prenant en considération les vues et propositions des partenaires à ce dialogue. Ce texte fera alors l'objet de la procédure relative à la révision constitutionnelle, sur le fondement de l'article 174 ou 176 de la loi fondamentale en vigueur», a conclu M. Bouteflika.

## PRODUITS ROUGES

### La capacité de production de l'Algérie en hausse en 2013 à 20 millions de tonnes

La capacité nationale de production des produits rouges a atteint en 2013 près de 20 millions de tonnes, selon une étude récente publiée à l'occasion du 17<sup>e</sup> Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batiplate 2014».

Les 136 briqueteries algériennes recensées en 2013 sont dotées d'une capacité de production avoisinant les 19.678.500 tonnes/an, révèle cette étude réalisée dans le cadre du programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (PME II). Mieux encore, une hausse de 9.908.000 tonnes/an est envisageable entre un et deux ans, soit aux alentours de 2015, grâce aux multiples projets et extensions en cours d'installation, précise la même étude. Le nombre d'unités nouvelles va vraisemblablement s'accroître d'un tiers (+45) dans les deux à trois ans qui viennent pour avoisiner les 180. A titre d'exemple, 25 projets d'installations sont envisagés à Touggourt (Ouargla), dont l'achat de terrains et leur existence est confirmée dans le milieu des professionnels des produits rouges. Leur concrétisation pourrait correspondre à un accroissement des capacités installées de 3.000.000 tonnes/an. Deux autres projets pour 520.000 tonnes/an sont également prévus dans d'autres wilayas de la région du Sud. La même étude constate que les capacités installées en Algérie ont doublé entre 2013 et fin 2006 (+99%). Elle prévoit ainsi une hausse de ces capacités à 25 millions de tonnes/an en 2014 et 30 millions en 2015. Néanmoins, l'augmentation du nombre de briqueteries (et tuileries) n'est pas proportionnelle à celle des capacités installées, car depuis 1987, le taux d'augmentation des capacités de production a toujours été plus important que celui des briqueteries. Certaines wilayas ont vu le nombre de leurs briqueteries diminuer à cause de la fermeture d'un certain nombre d'entre elles et de la mise à l'arrêt, ou de la fermeture d'autres (essentiellement d'anciennes briqueteries publiques). En 2013, 41 briqueteries ont été mises à l'arrêt ou définitivement fermées, faisant reculer ainsi les capacités de production à 1.326.000 tonnes/an. Le nombre de briqueteries et tuileries en activité en 2013 se stagne ainsi à 136. Par ailleurs, l'étude a souligné que pour des raisons touchant à la création des responsables d'entreprises, «il est extrêmement difficile de se faire communiquer avec précision les éléments concernant les capacités installées et les productions effectives». Toutefois, l'étude estime la production effective de 13.700.000 tonnes/an, appelée à augmenter à proche de 21.000.000 tonnes/an en 2015 et 25.000.000 tonnes/an en 2017, ce qui correspond à une augmentation de 80% de 2013 à 2017 de la production effective. La capacité de production reste ainsi supérieure à la production effective en 2013, selon l'étude. «Les renseignements recueillis sont à considérer avec une marge d'erreur qui, à dire d'expert, est de l'ordre de 10%, ce qui fait que ces résultats peuvent être considérés comme proches de la réalité, car ils découlent d'éléments communiqués par les professionnels de la filière qui ne peuvent pas être garantis, même si les ordres de grandeur ont été, le plus souvent, validés», précise l'étude. Concernant l'avenir de la filière des produits rouges, l'étude a conclu que ce secteur d'activité «souffrira dans les années qui viennent d'une conjoncture qui risque de devenir moins favorable pour son développement». «Le marché n'est pas à l'abri d'un renversement de tendance qui placerait les entreprises non préparées dans une situation de surproduction», d'après cette étude qui précise que les opportunités à saisir sont, tout de même, «nombreuses» et nécessitent des efforts afin de s'insérer dans une démarche d'une productivité supérieure avec une meilleure qualité.

APS

## RÉPONSES AUX ATTENTES CITOYENNES

# Une véritable course contre la montre

**Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a pressé mercredi le gouvernement de livrer «une véritable course contre le temps» dans la mise en place des réponses aux attentes de la population et dans la construction d'une économie diversifiée.**

«Les Pouvoirs publics devront livrer une véritable course contre le temps dans la mise en place des réponses aux attentes de la population notamment la jeunesse, et dans la construction d'une économie diversifiée et compétitive pour assurer une meilleure croissance», a affirmé le chef de l'Etat au cours du Conseil des ministres tenu mercredi avec le nouveau gouvernement.

Les réponses qui seront apportées par le gouvernement à ce titre doivent également assurer «la pérennité du développement national et de la politique de justice sociale», a souligné le président de la République qui s'était engagé lors de la campagne présidentielle de 2014 à construire une économie émergente avec un taux de croissance de 7%.

Il a précisé à ce propos que le processus de réformes économiques et sociales déjà engagé sera accéléré en vue de promouvoir une économie diversifiée et compétitive.

De même pour le Pacte national économique et social de croissance, qui doit être mis en œuvre rapidement,



selon les orientations données par le président de la République au gouvernement.

Signé par les trois partenaires lors de la dernière réunion tripartite (gouvernement-UGTA-patronat) tenue en février 2014, ce pacte a pour but essentiel d'accélérer les réformes économiques, de développer des systèmes sociaux comme la santé et d'encourager l'accès au travail ainsi que la consolidation du partenariat et la mise à niveau des entreprises. Cependant, l'accélération du processus de réformes économiques doit «garder la création des emplois parmi les objectifs cardinaux de cette démarche», a souligné le chef de l'Etat. Selon le Chef de l'Etat, l'élaboration du programme d'investissements et de développement pour la période 2015-2019, «doit intégrer dans sa préparation, les concertations nationales et locales requises, et surtout tirer les leçons des expériences passées». Ce programme «doit donner un nouvel élan au développement local et au développement humain, mais aussi au développement d'une économie productive et compétitive

dans tous les secteurs», a insisté le président de la République. Mieux encore, il a affirmé que «toutes ces questions économiques à l'instar des autres préoccupations nationales feront l'objet de délibérations futures».

Dans le domaine du commerce intérieur, le président de la République a instruit le gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour améliorer la maîtrise, l'approvisionnement et la régulation du marché intérieur, y compris en prévision du mois sacré de Ramadhan et de la période estivale.

Concernant le commerce extérieur, le chef de l'Etat a incité l'exécutif à poursuivre les négociations pour l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce en veillant à la sauvegarde des intérêts de l'économie nationale.

L'Algérie qui a mené 12 rounds de négociations en vue d'adhérer à ce temple du commerce multilatéral, souhaite parachever son long processus d'accession en 2015, selon l'ancien ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

## BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

### Bouteflika met les points sur les «I»

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné mercredi à Alger, l'impératif de la mobilisation de l'ensemble de tous les secteurs d'activité pour la promotion de la bonne gouvernance et la démocratie participative ainsi que la lutte contre la bureaucratie et l'amélioration du service public.

Le chef de l'Etat qui a présidé le premier Conseil des ministres après son réélection à la présidence de la République le 17 avril dernier, a placé la question de la bonne gouvernance et la lutte contre la bureaucratie à la tête des premières directives qu'il a données au gouvernement pour l'élaboration de son Plan d'action.

«Premièrement, la promotion de la bonne gouvernance, la lutte contre la bureaucratie et l'amélioration du service public qui doivent mobiliser l'ensemble des secteurs d'activité», a indiqué le Président Bouteflika, soulignant l'urgence

également de «la préservation des deniers publics de tout gaspillage, et la lutte contre la corruption et toute forme d'atteinte à l'économie nationale».

Le Chef de l'Etat a focalisé ses orientations, selon le communiqué du Conseil des ministres, sur «de renforcement de la démocratie participative en mobilisant le concours de la société civile, notamment dans la gestion locale».

Le programme électoral de M. Bouteflika, sur la base duquel il a été réélu, rappelle-t-on, comprend un ensemble de réformes qui toucheront différents secteurs à l'instar de la justice qui «bénéficiera de moyens supplémentaires afin de consolider son indépendance dans l'application de la loi, la protection des droits de l'homme et les libertés fondamentales».

Ses orientations s'inscrivent, aussi, dans la foulée des engagements ayant trait à la garantie d'un service public efficient à travers l'in-

tensification des efforts visant la modernisation et les changements de comportements en mettant en place un observatoire du service public qui aura pour mission de faire des propositions à même de contribuer au traitement des déficits et mettre fin à la bureaucratie.

L'amélioration du service public s'est érigée en priorité, durant ces dernières années, dans l'action des pouvoirs publics en y affectant des enveloppes conséquentes.

Un montant estimé à 1.666 milliards de DA, selon des chiffres fournis par le gouvernement le mois de mars dernier, a été consacré entre 2000 et 2013 à l'amélioration du service public en Algérie, dont la plus grande partie a bénéficié aux collectivités locales, la Sûreté nationale, la Protection civile, la Justice, le secteur du travail et le commerce.

Il s'agit de réhabiliter le bon fonctionnement des services de l'Etat et de créer

dibiliser le service public d'une manière générale ainsi que de rétablir la confiance du citoyen en ses institutions et de réduire le fossé pouvant le séparer de l'administration.

La démarche du président constitue aussi une réponse aux revendications de la société civile pour lutter contre la bureaucratie, vivier de la corruption administrative et du laxisme au détriment du citoyen. Par ailleurs, le président de la République a inscrit dans la case des urgences dans ses instructions aux membres du gouvernement, la question du nouveau découpage administratif.

Il a souligné, à cette occasion, «la mise en route du nouveau découpage territorial», préconisant de donner la priorité «les premières années, aux régions du Sud et des Hauts-Plateaux où le facteur distance rend urgent un rapprochement de l'Administration territoriale de ses administrés», a relevé le chef de l'Etat.

## AFRIQUE

**Le Forum économique mondial sur l'Afrique attire 68 milliards de dollars en investissements**

Quelque 68 milliards de dollars de projets d'investissements ont été enregistrés à l'issue du Forum économique mondial (FEM) sur l'Afrique qui s'est achevé vendredi à Abuja, la capitale nigériane.

Ces investissements seront injectés dans des projets permettant de développer l'agriculture et de renforcer les infrastructures, l'éducation et les technologies de l'information en Afrique, a indiqué le directeur général du FEM, Philipp Rosler, avant d'ajouter que ces projets pourraient porter leurs fruits dans les années à venir.

«Cela signifie que ce n'est pas seulement de l'argent, mais aussi des opportunités pour l'Afrique, et la raison pour laquelle nous sommes réunis ici, c'est pour débloquer les opportunités pour améliorer la situation africaine», a-t-il expliqué.

«Des millions de personnes se sont rendues compte que l'Afrique est un élément important dans l'économie mondiale», a souligné M. Rosler.

La directrice du FEM sur l'Afrique, Elsie Kanza, a annoncé qu'une société nigériane investirait quelque 16 milliards de dollars sur les quatre prochaines années, ce qui créera 180 000 emplois.

Une autre entreprise va investir un milliard de dollars sur les dix prochaines années, un projet qui permettra de créer 20 000 emplois.

Des agences donatrices se sont engagées à débloquer également deux milliards de dollars pour améliorer l'approvisionnement en électricité au Nigeria et 700 millions de dollars pour un programme de vaccination, a-t-elle rappelé.

Organisé sous le thème «Comment forger une croissance inclusive et créer des emplois», ce forum s'est tenu durant trois jours pour la première fois dans un pays d'Afrique de l'Ouest.

Selon M. Rosler, il s'agit de l'une des éditions les mieux préparées de ces dernières années.

L'événement a réuni plus de 1 000 participants, et «ils ont parlé d'une seule voix pour dire qu'ils ne permettraient jamais aux terroristes et à la violence de dicter notre programme ou celui de sa population pour l'Afrique», a-t-il martelé.

Le président nigérien Goodluck Jonathan a remercié les participants de leur présence au forum, en dépit des actualités pessimistes sur la situation sécuritaire du pays.

«Votre arrivée constitue un soutien moral pour nous et un coup dur pour les terroristes que nous vaincrons», a souligné jeudi le président nigérien.

## FMI-NAURU

**L'île de Nauru demande à adhérer au FMI**

La petite île de Nauru et ses quelque 9 500 habitants ont officiellement déposé une demande d'adhésion au Fonds monétaire international (FMI), a annoncé l'institution vendredi.

Rattaché à la Micronésie et situé dans le sud-Pacifique, ce pays de 21 km<sup>2</sup>, indépendant depuis 1968, pourrait devenir le 189<sup>e</sup> Etat-membre du FMI si sa requête était acceptée.

La demande doit d'abord recevoir l'aval des 24 membres du conseil d'administration du FMI, qui représente l'ensemble des Etats-membres, a indiqué le Fonds dans un communiqué. La requête est ensuite soumise à l'approbation du conseil des gouverneurs du Fonds, la plus haute instance de l'institution qui compte un représentant par pays-membre. «La demande sera examinée en temps utile», a assuré le FMI dans son communiqué, sans donner plus de précision.

Le Soudan du Sud, qui avait déclaré son indépendance à l'été 2011, est le dernier pays à avoir intégré le Fonds, en avril 2012.

APS

## ALGERIE - AFRIQUE

**M. Ould Khelifa anime avec le président nigérien à Abuja une séance sur le développement global et le recouvrement de la paix**

M. Ould Khelifa a évoqué trois points, le premier consiste à accompagner les efforts de paix et de sécurité dans les régions à conflits en Afrique avec des stratégies d'investissement pour garantir la stabilité dans ces zones, indique un communiqué de l'APN.

Le deuxième point a concerné le principe d'égalité entre les citoyens devant la loi dans le but d'instaurer un climat propice qui permettra aux gouvernements d'exercer leurs prérogatives.

Le président de l'APN a souligné que la confiance entre gouvernements et gouvernés était la pierre angulaire de tout régime approuvé par les deux parties.

Le troisième point a porté sur les activités commerciales légales et positives entre la population, notamment dans les ré-

gions frontalières. M. Ould Khelifa a centré son intervention sur le rôle de l'Etat dans le soutien du



commerce et son encadrement sur les plans matériel et législatif. Par ailleurs le président de l'APN a souli-

gné l'importance des infrastructures, dans le domaine du transport routier ainsi que leur rôle dans le commerce interafricain, citant à titre d'exemple la route transaharienne et son importance dans l'intégration régionale.

● En outre, M. Ould Khelifa s'est entretenu avec M. Klaus Schwab, président exécutif du Forum économique mondial (Davos) qui a saisi cette occasion pour adresser ses félicitations au président Abdelaziz Bouteflika pour sa réélection à la magistrature suprême du pays.

M. Ould Khelifa représente le président de la République aux travaux du sommet sur l'investissement et le forum économique mondial sur l'Afrique qui se tiennent du 6 au 9 mai à Abuja (Nigeria).

**Les pays de l'UE restent les principaux partenaires de l'Algérie**

Près de 60% des échanges commerciaux de l'Algérie, réalisés durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, ont été effectués avec les pays de l'Union européenne (UE) qui demeurent «les principaux partenaires du pays», indique-t-on auprès des Douanes algériennes. Le montant global des échanges commerciaux de l'Algérie réalisés durant les trois premiers mois 2014 a atteint 30,26 mds de dollars (usd) dont 18,07 mds avec les pays de l'UE, soit 59,72%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis). Les importations algériennes de l'UE ont atteint 7,44 mds usd durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, soit 51,60 % des importations globales du pays, alors que les exportations algériennes vers ces pays étaient de 10,93 mds usd, représentant 66,55% des exportations globales du pays, constituées pour plus de 95% d'hydrocarbures et de leurs dérivés, selon les Douanes. Comparativement à la même période de l'année écoulée, les importations et les exportations de l'Algérie vers cette communauté économique ont reculé, respectivement, de 7,87% et de 5,06%, indiquent les chiffres provisoires du centre, obtenus par l'APS.

**L'Espagne 1<sup>er</sup> client, la Chine 1<sup>er</sup> fournisseur**

À l'exception de la Chine et des Etats-Unis d'Amérique qui sont classés, respectivement, 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> fournisseur de l'Algérie, le plus gros du commerce extérieur de l'Algérie s'effectue avec les pays de l'UE. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, l'Es-

pagne a devancé l'Italie, se classant, 1<sup>er</sup> client de l'Algérie en absorbant près de 2,25 mds usd (13,68%) de ses exportations. L'Italie en 2<sup>e</sup> place avec 2,18 mds usd (13,31%), suivie par la France avec 1,96 mds usd (11,97%), la Grande Bretagne avec 1,61 mds usd (9,82%) et enfin les Pays-Bas avec 1,52 mds usd, soit près de 9,3% du total. Pour ce qui est des fournisseurs de l'Algérie, la Chine demeure en tête du classement avec 1,87 mds usd (13,52%) de l'ensemble, la France avec plus de 1,67 mds usd (12,11%), suivie de l'Italie avec 1,26 mds usd (9,15%), l'Espagne avec 1,21 mds usd (8,78%), et l'Allemagne avec 810 mds usd 5,86%, ajoute-t-on de même source. Les pays de l'Organisation du Commerce et du développement économique (Ocde), hors pays de l'UE, représentent 2,01 mds usd, soit 14,52% des importations de l'Algérie, en hausse de 26,75%. Les exportations de l'Algérie vers ces pays ont totalisé près de 2,49 mds usd, soit 15,15% du total des ventes algériennes à l'étranger, chutant de plus de 32% durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 par rapport à la même période de l'année dernière. Les échanges commerciaux de l'Algérie avec cette région, durant la même période de comparaison, sont réalisés essentiellement avec les USA qui occupent la 8<sup>e</sup> place dans la liste des principaux clients du pays avec 602 millions usd (3,66%) du total et la 6ème dans le classement des principaux fournisseurs avec une valeur de 658 millions usd (4,76%).

La Turquie reste également «un im-

portant» partenaire pour l'Algérie puisque elle est classée 6ème client avec une valeur de 915 millions usd (5,57%) du total et 7<sup>e</sup> fournisseur avec 488 millions usd (3,53%) du global.

**L'Asie, principal concurrent de l'UE**

Les pays de l'Asie restent le principale concurrent des pays de l'UE, leurs échanges commerciaux avec l'Algérie ont augmenté de plus de 33%, passant de 3,1 mds usd à 4,04 mds usd.

Les importations algériennes de l'Asie ont totalisé 2,82 mds usd (20,42%) en hausse de 10,44%, alors que les exportations sont estimées à près de 1,22 mds usd (7,42%) en hausse également de 123,67%, détaille le Cnis.

À l'intérieur de cette zone géographique, la Chine reste un «important» partenaire de l'Algérie, elle est classée 1<sup>er</sup> fournisseur du pays avec 1,87 mds usd (13,52%) et 1<sup>er</sup> client avec 352 millions usd (2,14%). Le volume des échanges avec les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a diminué de 9,96% au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 pour atteindre 1,12 mds usd contre 1,24 mds usd durant la même période en 2013. Les échanges commerciaux avec les pays Arabes (hors UMA) ont baissé de 2,09%, pour totalisé 701 millions contre 716 millions durant la même période de comparaison.

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, les exportations de l'Algérie ont atteint près de 16,43 mds usd et les importations se sont établies à 13,83 mds usd, ce qui s'est soldé par un excédent commercial de près de 2,6 mds usd.

## NEW YORK

**Légère baisse des cours du pétrole à la clôture**

Les cours du pétrole ont clôturé en baisse à New York vendredi, légèrement au-dessous des 100 dollars, pénalisés par une hausse du billet vert. Le baril de «Light Sweet Crude» (WTI) pour livraison en avril a cédé 27 cents, à 99,99 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «La force du billet vert a pesé sur le marché de l'énergie aujourd'hui», a expliqué Carl Larry, de Oil Outlooks and Opinion. Après un accès de faiblesse, le dollar reprendait de la vigueur en fin de semaine, évoluant notamment à son plus haut face à l'euro depuis début avril. Or, un dollar fort tend à peser sur le prix des matières premières libellées dans cette monnaie, rendant ces actifs plus onéreux pour les acheteurs munis d'autres devises. En outre, «le WTI a pâti des mouvements de ventes de certains courtiers qui estiment que ses prix ont peut-être trop avancé, au vu de l'abondance quasiment record des réserves de brut dans le pays», a relevé Bart Melek, de TD Securities. Malgré un léger recul cette semaine, les stocks de brut se situent à des niveaux historiques, proches de sommets plus vus depuis 1931, selon des données mensuelles.

## PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ALGER Shakespeare ou ... «Cheikh Zoubir»

**L'anglais est souvent surnommé la langue de Shakespeare tant cet auteur a marqué la langue de son pays en inventant de nombreux termes et expressions, et le Royaume-Uni veut apporter une impulsion conséquente dans la création d'écoles d'apprentissage de la langue anglaise en Algérie. Ce souci s'explique par le fait que cette langue a bonne presse chez nous et connaît un engouement remarquable.**

Salim Ben

D'ailleurs, le British Council a organisé les 8 et 9 mai la première Conférence internationale algérienne des enseignants d'anglais à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), en présence de plus de 300 enseignants et spécialistes d'anglais. Dans une présentation inaugurale en présence de M. Martin Daltry, directeur du British Council, Deirdre Nicholas, chargée du projet et l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Martyn Roper, qui a affirmé aux présents que « de Royaume-Uni vis la consolidation de la qualité d'apprentissage de la langue dans les établissements privés labellisés ELT (enseignement de langue anglaise) et étatique à travers l'Algérie ». Et pour égayer l'audience, l'ambassadeur a déclaré qu'il a appris que l'origine du nom de « Shakespeare » est « Cheikh Zoubir ». Martyn Roper a affirmé que l'Algérie est en train de faire de grands pas afin de fixer une bonne stratégie d'apprentissage des langues. Par ailleurs, Martin Daltry a expliqué que le British Council en Algérie



ricoordonne ses efforts avec ses partenaires algériens pour consolider l'enseignement et l'apprentissage de la langue anglaise qui bénéficie d'un intérêt accru de la part de nos compatriotes.

«On est en face d'une forte demande en Algérie qu'il faudra prendre en charge», M. Deirdre Nicholas, chargée du projet, a félicité tous les enseignants, spécialistes et experts d'avoir contribué et participé à cette première conférence internationale à Alger et leur a souhaité un bon parcours professionnel et les a encouragés à développer la qualité de l'enseignement de l'anglais dans les établissements algériens.

La première séance inaugurale a été présentée par M. Ken Wilson, un auteur et formateur, qui a écrit plus de 30 titres ELT (enseignement de langue anglaise) son cours a été basé sur la motivation et les dix meilleures façons d'encourager les élèves à apprendre et à écrire.

Les autres ateliers destinés aux enseignants sont animés par des experts de renommée internationale, qui sont déjà des partenaires actifs dans notre pays, à l'exemple de Rachida Guelzim, vice-prési-

dente de Mate, Mike Dodsworth the storyteller, Jancis McGrady, Johanna Stirling, Kenneth Norris, Luke Meddings, Susan Thornhill et aussi nos locaux experts, Abderrahim Aït Bara, Assia Kaced, Asma Boumaaza, Aziza El Kolei, Tahar Asses, Nora Menia, Maamar Missoum, Nabila Boukri, Yasmine Chaïb, Sadia Seddiki, Hayet Messkher et Fatima Zohra Rouabhi.

Dans le même ordre d'idées, Martin Daltry a dit à ce propos: «Je pense que notre institution a beaucoup à apporter pour soutenir l'enseignement de notre langue en Algérie, et dans cette optique, nous initiions une gamme de produits et de projets.

On compte asseoir une plate-forme en ligne pour partager les matériaux et l'expertise dans le développement des écoles. Notons que le British Council poursuit son programme de soutien éducatif en Algérie en collaboration avec le ministère algérien de l'Éducation nationale.

C'est donc un partenariat créatif et soutenu qui est recherché mutuellement, pour tendre vers plus de progrès dans l'essor de la langue anglaise au sein de la société algérienne.

### CONDOR INFORMATIQUE

## La première école spécialisée dans l'enseignement numérique

Ferrah Menad

Condor informatique, partenaire de confiance et encadreur de qualité. M. Benhameddi président du Groupe Condor et en présence de M. Bensalem Saïd inspecteur général au ministère de l'Education ont signé des accords de protocole entre Condor et le ministère de l'Education dénommé "Ecole Tech" qui a pour but d'enrichir et de développer l'enseignement numérique en Algérie. Offrant des logiciels pédagogiques et des contenus interactifs adaptés aux curricula, les TIC permettent aux élèves d'apprendre autrement et de s'inscrire dans l'air du temps. Le programme "Ecole Tech" n'est plus à présenter. Avec son lancement, ce programme à portée nationale, va réussir à introduire la culture TIC dans le quotidien de milliers d'établissements scolaires. Vu l'immensité du domaine d'intervention du programme dédié à tous les niveaux scolaires, il était impossible de produire d'un seul coup tous les contenus numériques nécessaires. Pour le moment, plusieurs disciplines sont couvertes, tous niveaux scolaires confondus, à savoir les mathématiques, l'éveil scientifique, l'encyclopédie (base de connaissances en sciences), la physique et la chimie, les sciences de la vie et de la terre et les langues. D'autres disciplines viendront s'ajouter à la liste les prochaines années, selon un calendrier établi.

Pour ce premier accord, il sera déporté sur 11 départements au niveau de 6 wilayas connues sur tout le territoire national et la liste pourrait être élargie dans les prochains mois. Il s'articule autour de trois axes principaux : mise en place de salles multimédias équipées en matériel informatique et en connexion Internet, formation de cadres pédagogiques à l'usage des TIC et mise à disposition des ressources numériques pédagogiques. Celles-ci consis-

tent à ce que Condor offre 460 tablettes pour les 11 écoles, adaptées aux curricula et couvrant plusieurs disciplines enseignées aux primaire, collège et lycée (activité de calcul et mathématique, apprentissage à faire des rédactions, expressions artistiques telles que le dessin, l'apprentissage à la maîtrise de la tablette numérique Condor). Il est important que toutes ces activités soient encadrées par la présence d'un enseignant utilisant un matériel numérique sophistiqué lancé par Condor avec l'association d'Intel qui est : les tablettes numériques et les tableaux interactifs afin de faciliter l'échange d'informations entre l'élève et l'enseignant. Offrant des contenus interactifs, les ressources numériques permettent aux élèves d'apprendre autrement, d'une manière innovante qui s'inscrit parfaitement dans l'air du temps. « Ce qui ne peut être que motivant », s'enthousiasme le responsable et le représentant du ministère de l'Education.

«Au lieu par exemple d'utiliser la craie et le tableau pour expliquer une leçon de géographie, l'enseignant pourra désormais faire une démonstration en bonne et due forme à partir d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur. Les élèves pourront ainsi voir de près les reliefs géographiques, les fleuves, le couvert végétal... et écouter simultanément les explications de leur professeur. L'effet ne sera absolument pas le même», renchérit M. Benhameddi. L'intégration de ces ressources dans les cours se fera progressivement.

«Il ne suffit pas d'équiper en matériels informatiques et en connexion Internet, de former à l'utilisation des TICE (Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) et de mettre à la disposition des établissements scolaires des ressources numériques, il faudrait aussi veiller à assurer un accompagnement méthodologique et continu aux usagers de ces technologies», renchérissent les initiateurs du programme.

LA FONDATION LEO MESSI POUR LA SANTÉ DES ENFANTS, LE GROUPE OOREDOO ET LE C-RA S'ASSOCIENT

## Des cliniques médicales mobiles pour les régions enclavées

**ooredoo**



Assurer l'accès aux soins aux populations des zones enclavées, c'est l'objectif de cette opération charitable d'envergure, annoncée par l'opérateur de téléphonie mobile.

Il s'agit d'un partenariat scellé entre le groupe Ooredoo et la Fondation Leo Messi qui augure d'une série de nouvelles initiatives qui transformeront leur programme de cliniques médicales mobiles, en cours en Indonésie, en une force mondiale pour une meilleure santé dans les pays en voie de développement. L'annonce de ce projet a été faite, le jeudi 8 mai, lors d'un événement organisé à Barcelone, en Espagne, en présence notamment de Sheikh Abdullah Bin Mohammed Bin Saud Al Thani, président du conseil d'administration du Groupe Ooredoo, de Joseph Ged, directeur général de Ooredoo Algérie, de la star mondiale du football et ambassadeur de la marque Ooredoo Lionel Messi, président de la Fondation Leo Messi et de Saida Benhadjel, présidente du Croissant-Rouge algérien.

Lancé par le Groupe Ooredoo en partenariat avec la Fondation Leo Messi en 2013, le programme de cliniques médicales mobiles projette d'assurer une prise en charge médicale à deux millions d'enfants à l'horizon 2016, à travers son élargissement dans les marchés de Ooredoo au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, et en Asie du Sud-Est. Dans ce cadre, Ooredoo et la Fondation Leo Messi travaillent conjointement pour s'assurer que les services fournis par la flotte de cliniques mobiles correspondent aux besoins de santé de chaque marché. Le soutien de Messi offre une visibilité nécessaire grâce au logo de la Fondation Leo Messi et l'image de Messi sur les véhicules et les kits médicaux des médecins.

De même, dans la perspective de l'élargissement de cette initiative à l'Algérie, Ooredoo Algérie et le Croissant-Rouge algérien lancent dans le cadre de leur partenariat stratégique le projet de cliniques médicales mobiles en faveur des populations vivant en zones rurales, avec le soutien du Groupe Ooredoo et la Fondation Leo Messi. Cette initiative concerne, dans sa première phase, les régions du Sud de l'Algérie avant d'être élargie à d'autres régions. Les cliniques médicales mobiles de Ooredoo assureront des services de soins dans les zones ne disposant pas d'un accès facile aux infrastructures médicales. Intervenant à cette occasion, cheikh Abdullah Bin Mohammed Bin Saud Al Thani, a mis l'accent sur l'importance de ce projet estimant que « les cliniques ont eu un impact remarquable en Indonésie, et nous croyons qu'elles constituent une opportunité de promouvoir une meilleure santé pour les enfants au Myanmar, en Algérie et en Tunisie dans les mois et années à venir. »

Abondant dans le même sens, Joseph Ged a souligné que « cet ambitieux projet de cliniques mobiles contribuera sans doute à améliorer les conditions de prise en charge médicale des populations dans les zones isolées. »

Il appuiera ainsi la stratégie des pouvoirs publics de garantir un accès égal aux soins et à la santé pour tous les Algériens où qu'ils se trouvent ». Pour sa part, Lionel Messi s'est dit fier de faire partie de cette initiative. « Les enfants du monde entier méritent d'avoir une chance de réaliser leurs rêves et leurs aspirations. Les aider à avoir d'une bonne santé est l'un des meilleurs moyens de s'assurer qu'ils aient un bon départ dans la vie », a-t-il assuré. Pour rappel, Ooredoo et le C-RA ont signé une convention-cadre portant sur la mise en place d'un programme d'actions communes dans le domaine humanitaire et social. A la faveur de ce partenariat stratégique, Ooredoo est devenu le partenaire officiel du C-RA.

A. B.

## TIZI OUZOU Poubelle à ciel ouvert

F. M.

Certains espaces de la ville de Tizi-Ouzou ont été transformés en décharges publiques non contrôlées. Malgré certaines mesures, beaucoup reste à faire. Entamée avant même le lancement officiel de la campagne de nettoiement et de lutte contre les lieux de prolifération du commerce informel qui pullulent à travers plusieurs endroits de la ville, l'opération d'enlèvement des ordures ménagères et de démantèlement des commerces illicites avance, à Tizi-Ouzou à un rythme très lent. Si plusieurs lieux squatés par des vendeurs ont été libérés de leurs indus occupants d'un jour, sur certaines ruelles, des vendeurs de fruits et légumes et autres produits de consommation continuent d'étaler leur marchandise à même le sol sans être inquiétés. Quant aux ordures ménagères, il y a lieu de signaler que certains espaces de la ville des Genêts sont devenus de véritables décharges publiques à ciel ouvert. L'exemple le plus frappant de la détérioration du cadre de vie se trouve juste devant l'entrée de l'école primaire les frères Tayeb, à deux pas d'un CEM. Des commerçants en fruits et légumes ayant installé leur baraque de fortune depuis plusieurs années, ne se gênent nullement, au vu et au su de tous, de jeter quotidiennement, à n'importe quel moment de la journée, leur marchandise avariée, formant ainsi une véritable décharge sauvage à côté de la mosquée.

F. M.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ La sûreté de wilaya présente son bilan mensuel

Mouad B.

Selon le dernier bilan de la Sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj du mois d'avril de l'année en cours, le nombre d'affaires traitées par les services de la PJ a atteint les 352 dont 230 résolues.

Les services concernés ont mis, selon lui, les bouchées doubles en mobilisant à plein temps tous les effectifs des commissariats implantés à travers la wilaya et en mettant en place un plan d'action sécurité avec les moyens adéquats. Ainsi, ce bilan fait état de l'implication de 283 personnes dont 18 mineurs. Par ailleurs, 64 personnes ont été placées en détention préventive, 31 autres ont bénéficié d'une citation directe durant la période considérée et 4 ont été placées sous contrôle judiciaire. En matière d'atteinte à l'environnement et à l'urbanisme, il a été relevé 39 infractions.

Concernant la lutte contre la violence routière, il a été enregistré durant cette période pas moins de 65 accidents de la route qui se sont soldés par un mort et 80 blessés dont 21 femmes et 38 mineurs. Il faut souligner que le nombre d'accidents a sensiblement augmenté par rapport au mois précédent.

Concernant les délits et infractions au code de la route, les éléments relevant de cette même SW ont procédé au retrait immédiat de 170 permis de conduire et on infligé 4 84 amendes forfaitaires.

La société tout entière devrait mieux s'impliquer encore et toujours pour réduire la criminalité et les accidents de la route qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déplient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir au moment opportun et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide.

M. B.

## OUARGLA

## ► La majeure partie des cas de paludisme confirmés considérée comme «importée»

La majeure partie des cas de paludisme confirmés au cours de ces dernières années à travers la wilaya de Ouargla est considérée «comme importée» et classifiée comme tel, a-t-on appris auprès des responsables de la Direction locale de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Il s'agit de quatre (4) cas importés (infection acquise en dehors de la région) confirmés par le laboratoire de référence de l'Institut national de santé publique (INSP) en 2012, outre neuf (9) autres dépistés au cours de l'année 2013 dont sept (7) importés, a précisé à l'APS le chef de service de la prévention à la DSPRH, Mohamed Chaaib.

Dans la même période, les services de l'Etablissement

En coordination avec les services de la Direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN) et la société civile, le Centre national de la prévention et la sécurité routière a tracé hier des activités de sensibilisation en direction des enfants sur la sécurité routière sur le littoral de la ville d'Alger (Sablettes).



## Des activités récréatives sur la sécurité routière en direction des enfants

La manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la 15<sup>e</sup> Semaine arabe sur le trafic routier, compte un programme récréatif au profit des enfants chaque fin de semaine du 4 au 31 mai, tout au long du littoral de la ville d'Alger (Sablettes) avec l'objectif d'ancrer la culture de la circulation routière, a déclaré à l'APS la responsable de la prévention et de la coordination du Centre national de la prévention et la sécurité routière, Hassina Laâribi.

Elle a précisé à ce propos, que le

programme prévoit également «un circuit automobile pour apprendre aux enfants les règles de la conduite et le comportement sur les routes».

Un spectacle de clowns à ce sujet sera présenté en sus du concours de dessins dont le meilleur sera retenu pour la campagne de sensibilisation à la sécurité routière. De son côté, le représentant de la cellule d'écoute et des activités de prévention de la Sûreté nationale pour la circonscription administrative de Hussein Dey, a affirmé que le rôle des services de

la sûreté consiste à apprendre aux enfants les règles de la bonne conduite et le fonctionnement du radar. Lors du premier trimestre de l'année en cours, les accidents de la route ont causé 961 morts et 13 815 blessés à l'échelle nationale, selon les statistiques du Centre national de la prévention et la sécurité routière. D'autre part, les organisateurs de la manifestation ont appelé les conducteurs notamment les jeunes à réduire la vitesse dans le souci de préserver leur vie et celle d'autrui.

## PROTECTION CIVILE

## 23 morts et 55 blessés en deux jours

Quelque 23 personnes sont décédées et 55 autres blessées dans 20 accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa avec 5 personnes décédées et 7 autres blessées dans 2 accidents de la circulation. Le premier a fait 4 morts et 7 blessés suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la

## KSAR EL-BOUKHARI

## 4 morts dans une collision frontale à Medjbeur

Quatre personnes ont trouvé la mort, à la suite d'une collision entre deux véhicules touristiques, survenue vendredi, sur un tronçon de la RN 1, desservant les localités de Medjebeur à Ksar El-Boukhari, au sud de Médéa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit près du cimetière de la commune de Medjebeur, un point noir où de fréquents et dramatiques acci-

dents de la route sont enregistrés par les services de la Protection civile, a-t-on indiqué. En raison de la violence du choc, trois personnes, âgées entre 19 et 25 ans, sont décédées sur le coup, alors qu'une quatrième personne, une femme enceinte, âgée de 21 ans, est décédée, peu de temps après son transfert à l'hôpital de la ville de Ksar-El-Boukhari, a-t-on précisé. Sept autres personnes, des passagers qui étaient à bord des deux véhicules accidentés, ont été également blessées et certains se trouvent dans un état grave, a ajouté la même source. Les blessés ont été admis à l'hôpital de Ksar-El-Boukhari pour recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été diligentée par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce terrible accident.

## GUELMA

## Secousse tellurique d'une magnitude de 3,6 degrés

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,6 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi à Guelma, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géologie

(Craag) dans un communiqué.

L'épicentre de ce tremblement de terre, qui a eu lieu à 9h56, a été localisé à 14 kilomètres au sud-est de Guelma, a ajouté la même source.

Le bilan des maladies à déclaration obligatoire (MDO), établi par la DSPRH en mars 2014, a fait état d'un nouveau cas de paludisme importé, a signalé M. Chaaib. Selon ce responsable l'espèce plasmodiale responsable de l'ensemble de cas dépistés de cette maladie parasitaire à travers la wilaya, est le «plasmodium falciparum».

La wilaya de Ouargla, considérée et classée comme étant un ancien foyer du paludisme autochtone, ne peut être à l'abri d'un éventuel réveil de la maladie vu les conditions qui s'y prêtent, dont notamment les immigrants porteurs de parasites issus des pays subsahariens, la présence d'eaux stagnantes, le phénomène de la remontée des eaux et la dégradation de l'environnement, a-t-on relevé à la DSPRH. Une enveloppe de 10 millions DA a été consacrée, au titre du budget primitif 2014 de la wilaya, pour la lutte contre les maladies vectorielles (paludisme et leishmaniose), afin d'éviter une reprise de la transmission de cette maladie parasitaire, a-t-on indiqué de même source.

## SANTÉ

## Mise en place d'une nouvelle méthode d'immunothérapie contre les cellules cancéreuses mutantes

Une nouvelle méthode d'immunothérapie permet de cibler les cellules cancéreuses qui ont des mutations propres à chaque patient, indique une étude clinique américaine publiée vendredi dans la revue *Science*.

«La méthode que nous avons développée permet de recourir à l'immunothérapie pour s'attaquer à des mutations génétiques de la tumeur propres à chaque malade» et de traiter ainsi un grand nombre de cancers, explique le Dr Steven Rosenberg, responsable du service chirurgical de l'Institut américain du cancer (NCI), principal auteur de ces travaux.

Il s'agit des cancers des cellules épithéliales que l'on trouve dans la peau et les cavités internes du corps comme, entre autres, le tube digestif, les poumons, le pancréas ainsi que la vessie et englobent 80% des cancers.

Jusqu'alors, l'immunothérapie s'était révélée pro-



metteuse surtout pour traiter les tumeurs plus rares comme le mélanome, un cancer agressif de la peau.

Mais cette méthode est complexe. Elle consiste à détruire les cellules du système immunitaire du malade par chimiothérapie pour les remplacer par d'autres cellules reprogrammées capables de reconnaître les cellules cancéreuses mutantes et les détruire.

La patiente objet de cette étude clinique, âgée de 43 ans et atteinte d'un cancer du canal biliaire, a été sélection-

née pour cette recherche après l'échec d'une intervention chirurgicale et d'une chimiothérapie.

Les chercheurs ont séquencé l'ADN de sa tumeur à partir d'un échantillon obtenu par biopsie. Ils ont pu ainsi trouver des cellules immunitaires dans son organisme qui s'attaquaient spécifiquement à une mutation de son cancer.

Ils ont ensuite cultivé en laboratoire un grand nombre de lymphocytes T, les principales cellules du système immunitaire, pour en

obtenir environ 42,4 milliards dont 25% capables de cibler cette mutation spécifique. Toutes ces cellules T ont été transfusées à la patiente.

Après cela, la tumeur s'est réduite pendant six mois avant de se stabiliser pendant six mois de plus, indique la recherche. Quand le cancer a recommencé à progresser après 13 mois, la malade a été de nouveau transfusée avec des cellules T pour lesquelles 95% étaient capables de cibler la mutation de la tumeur. Après ce second traitement, elle a vu son cancer régresser pendant encore six mois.

«Etant donné que le grand problème de l'immunothérapie pour traiter un grand nombre de cancers est la faible fréquence des cellules T capables de cibler les mutations de la tumeur. Cette méthode pourrait être utilisée pour cultiver des cellules immunitaires capables de s'attaquer aux formes les plus courantes de cancers», estime le Dr Rosenberg.

## USA

## Feu vert pour la commercialisation de la 1<sup>re</sup> prothèse high tech du bras

L'Agence américaine des médicaments (FDA) a donné son feu vert vendredi pour la mise sur le marché de la première prothèse high tech du bras, le «DEKA Arm System», capable de mouvements multiples et simultanés contrôlés par des signaux électriques.

Ce système fondé sur un électromyogramme permet, avec des électrodes situées près de l'endroit où est attaché le bras artificiel, de détecter l'activité électrique produite par les contractions musculaires.

Les électrodes transmettent ces signaux électriques à une puce électronique dans la prothèse qui les traduit en différents mouvements spécifiques. La décision de la FDA (Food and Drug Administration) s'appuie sur les résultats d'un essai clinique, mené par le ministère des Anciens combattants auprès de 36 personnes, qui a montré les performances du bras dans le cadre de la vie de tous les jours.

L'étude a ainsi établi qu'environ 90% des participants ont pu mener des activités grâce à ce bras qui leur étaient jusqu'alors impossibles avec leur prothèse actuelle, comme tourner une clé dans une serrure, faire la cuisine, se nourrir, fermer et ouvrir une fermeture éclair ou encore se peigner ou se brosser les dents.

Le bras «DEKA» peut être programmé pour des personnes ayant perdu leur membre sectionné juste au-dessous de l'épaule, du coude ou de la moitié de l'avant-bras.

Mais il ne peut pas fonctionner si le bras est coupé au niveau de l'articulation de l'épaule ou du poignet.

Cette prothèse avancée du bras est fabriquée par la firme DEKA Integrated Solutions à Manchester dans le New Hampshire (nord-est).

Des chercheurs avaient annoncé en février la fabrication du premier bras bionique, qui a permis pour la première fois à un amputé de retrouver le sens du toucher. Cette prothèse bionique expérimentale est reliée aux nerfs du bras alors que les greffes existantes permettent seulement l'action de préhension et non pas la sensation.

## PORTUGAL

## Saisie de 90 kg de haschich

La Police judiciaire portugaise a annoncé vendredi avoir saisi 90 kg haschich dans le nord du Portugal, lors d'une opération de lutte contre le trafic de drogue qui s'est soldée par trois interpellations.

Les personnes arrêtées, âgées de 32 et 33 ans, sont soupçonnées de trafic de drogue internationale, a indiqué la police dans un communiqué.

La Police judiciaire n'a révélé ni l'identité ni la nationalité des trafiquants présumés qui projetaient de commercialiser leur marchandise dans la région de Porto.



Lors de cette opération, il a été procédé à la saisie notamment de cinq voitures et d'une somme d'argent de près de 5 000 euros, précise la même source, ajoutant que les mis en cause seront déférés devant la justice.

## MEXIQUE

## Séisme de magnitude 5,9 dans le sud et le centre

Un séisme de magnitude 5,9 a frappé samedi le sud et le centre du Mexique, a annoncé l'institut national de sismologie.

L'épicentre du séisme, qui a eu lieu à 02h36 heure locale (07h36 GMT), se trouvait à 38 kilomètres au sud-ouest de Tepic, une localité de l'Etat de Guererro, et à une profondeur de 10 kilomètres, selon la même source.

A Mexico, le tremblement de terre a provoqué quelques évacuations de bâtiments, mais le secrétariat de la Pro-

tection civile pour la capitale déclaré ne pas avoir été informé d'incidents sérieux.

Le coordonnateur national de la Protection civile, Luis Felipe Puente, a lui aussi indiqué ne pas disposer d'informations sur d'éventuels dégâts dans les Etats de Guerrero et d'Oaxaca, tous deux dans le sud du Mexique, dans l'Etat de Morelos, dans le centre, ou dans la capitale.

Les premières informations ne faisaient pas état de dégâts ou de victimes.

## ÉTATS-UNIS-TECHNOLOGIES Le bras de fer entre Oracle et Google les droits d'auteurs relancé

Le bras de fer opposant depuis plusieurs années le spécialiste des logiciels Oracle et le géant Internet Google sur d'éventuelles violations de droits d'auteurs sur des éléments du code de programmation Java, a été relancé vendredi par une cour d'appel américaine.

Oracle, propriétaire de Java depuis qu'il en a racheté le concepteur Sun Microsystems en 2010, a porté plainte il y a plusieurs années contre Google, qui utilise des éléments de Java (API, application programming interfaces) dans son système d'exploitation mobile Android.

Un panel de trois juges d'une cour d'appel a estimé vendredi qu'un tribunal de San Francisco avait eu tort de décider il y a deux ans que les API d'Oracle ne pouvaient pas bénéficier de la même protection en termes de droits d'auteurs que des livres, des poèmes et d'autres œuvres écrivées.

Pour ces trois juges, les programmes informatiques peuvent être protégés par la législation sur les droits d'auteurs «jusqu'à ce que soit la Cour suprême, soit le Congrès nous dise le contraire».

Oracle réclamait que Google cesse d'utiliser sa technologie et lui paye d'importantes dommages et intérêts. Le géant Internet faisait valoir pour sa part que Sun, du temps où il était indépendant, avait déclaré que Java serait en code ouvert et permis à tous les développeurs de l'utiliser. L'affaire est donc suivie de près dans la Silicon Valley.

Google s'est dit «déçu de cette décision qui crée un précédent préjudiciable pour l'informatique et le développement de logiciels», dans une réaction par courriel où il dit «examiner ses options».

Le groupe peut encore déposer un recours et aller le cas échéant jusqu'à devant la Cour suprême.

Dorian Daley, chargée des questions juridiques chez Oracle, s'est en revanche félicitée que les juges «rejettent la tentative de Google de limiter drastiquement la protection des droits d'auteurs pour les programmes informatiques».

Elle évoque «une victoire pour Oracle et l'ensemble du secteur des logiciels, qui dépend de la protection des droits d'auteurs pour alimenter l'innovation et garantir que les développeurs soient récompensés pour leurs avancées».

## DUBAÏ 13 asiatiques tués dans un accident de la route

Treize travailleurs asiatiques ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessés samedi dans un accident de leur bus sur une autoroute de Dubaï, a annoncé la police dans un communiqué.

L'accident est survenu lorsque le bus, qui transportait 29 travailleurs asiatiques, est tombé d'un pont sur une autoroute très fréquentée au niveau de Ruwayyah, une banlieue de la ville, a précisé la police.

Dans sa chute, le bus a percuté un camion qui était à l'arrêt, a ajouté la police. Au total, 13 travailleurs ont trouvé la mort dans l'accident alors que 16 autres blessés ont été hospitalisés. Il s'agit de l'un des accidents de la route les plus mortels à Dubaï, membre de la fédération des Emirats arabes unis. L'émirat compte d'importantes communautés asiatiques parmi ses 2,2 millions d'habitants, en grande majorité des résidents étrangers.

APS

**HISTOIRE**

**ALGÉRIE-FRANCE**

**Mention spéciale du jury attribuée à «Retour à Montluc» au Festival annuel «Vues d'Afrique» de Montréal**

Le documentaire «Retour à Montluc» du journaliste et réalisateur algérien, Mohamed Zaoui, rafle une nouvelle distinction par sa participation au Festival annuel de Montréal (Canada) «Vues d'Afrique», qui vient de lui décerner la «Mention spéciale du jury» dans la sélection «Droits de la personne», a appris vendredi soir l'APS auprès du réalisateur. Honoré en mars dernier au Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman), «Retour à Montluc», produit et réalisé en 2012 sur fonds propres, sans autres financements, s'est vu attribuer «Le poignard d'Or», suprême distinction de la compétition. Il a en outre été classé parmi les trois meilleurs films documentaires nommés sur les 26 longs métrages présentés au 4<sup>e</sup> Festival international du film documentaire Al Jazeera, organisé au mois d'avril 2013 à Doha (Qatar).

Il a également été distingué à deux reprises comme meilleur film documentaire à Alger, à l'occasion du 4<sup>e</sup> panorama du cinéma en novembre 2013 et au festival du cinéma de Mostaganem en décembre 2013. Le documentaire de 62 minutes, est construit sur le récit poignant de Mustapha Boudina, président de l'Association des anciens condamnés à mort, qui revient sur l'épreuve inhumaine qu'il a subie avec ses compagnons de lutte dans les couloirs de la mort de la prison de Montluc (Lyon), où ils étaient détenus, attendant d'être guillotinés. Cet ancien condamné à mort avait saisi l'opportunité de l'ouverture au public de ce lieu de mémoire pour visiter la cellule dans laquelle il avait attendu quatre longues années, l'exécution de la sentence de l'échafaud. Au fil de la visite guidée menée par le directeur du lieu, l'ancien détenu se souvient de son enfermement, de ses privations, mais aussi de la résistance du peuple algérien. Le documentaire cite également les témoignages d'hommes politiques français, avocats, historiens et anciens rescapés de la guillotine qui expriment alors tour à tour, leurs points de vue respectifs sur les atrocités du système colonial et le refus de la France d'admettre la légitimité de la lutte engagée par le peuple algérien contre l'occupation coloniale. A travers ce documentaire, Mohamed Zaoui a réalisé un véritable travail de mémoire sur l'épreuve inhumaine vécue par les militants algériens condamnés à mort pour avoir exprimé leur rejet de l'occupation en prenant les armes.

Par sa projection dans plusieurs festivals, le réalisateur a ainsi permis à un public international de s'instruire sur des pages sanglantes de cette guerre sans merci menée contre un peuple qui se battait pour recouvrer sa souveraineté et qu'on appela alors avec euphémisme en France, «Les événements d'Algérie».

Aujourd'hui, la prison de Montluc est devenue un musée d'histoire consacré à la résistance française à l'occupation allemande mais qui occulte délibérément toute trace de la présence de ces anciens condamnés à morts sur ce lieu sinistre où 11 Algériens avaient été guillotinés.

Entre 1956 et 1962, plus de 2 300 détenus arpentaient les couloirs de la mort en France et en Algérie. 217 ont été exécutés dont 208 guillotinés et le reste des détenus ont été empoisonnés ou brûlés vifs, selon les chiffres livrés par Mustapha Boudina à travers son récit, filmé par le réalisateur.

APS

# 15<sup>E</sup> FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN À ALGER

## Le groupe «Polyversal Souls» en ouverture

La formation allemande «Polyversal souls» a animé, vendredi soir à Alger, un concert placé sous le signe de la fusion entre la funk et les musiques traditionnelles d'Asie et d'Afrique pour l'ouverture du 15<sup>e</sup> Festival culturel européen qui se poursuivra jusqu'au 30 mai.

Dirigé par le batteur et compositeur berlinois Maximilian Weissenfeldt, le groupe qui se produisait sous la bannière de l'Union européenne, a proposé à l'auditorium de la Radio algérienne un voyage musical mêlant les rythmes urbains de la «Soul Music», du jazz et de la funk aux sonorités exotiques venues d'Inde, d'Ethiopie et du Ghana.

Ce savant mélange, fruit des pérégrinations et rencontres musicales du leader du groupe, a été présenté avec une orchestration basée sur une section rythmique puissante (guitare basse, guitare, batterie et percussions) soutenant des cuivres (saxo alto, saxo ténor, trompette, trombone et clarinette) et rehaussée tantôt par un piano jazz tantôt par un clavier.

Entamant le concert par des instrumentations hypnotiques, inspiré du «Raga», musique classique et religieuse d'Inde ou encore de musiques traditionnelles éthiopiennes, le groupe a ensuite invité sur scène une chanteuse



ougandaise établie en Suède, de son nom de scène «Jacky» qui a immédiatement conquis le public.

Cette dernière, en tenue traditionnelle africaine, a impressionné la salle par sa voix puissante et son jeu de scène énergique dans l'interprétation de chants «Gospel» (chants d'église) d'Afrique de l'Ouest ou encore de standards du jazz comme des chansons de Billie Holiday.

Le groupe a également invité à la derbouka l'Algérien Chakib Bouzid pour une chanson aux sonorités orientales, spécialement composée pour le concert, ainsi que l'a expliqué au public Maximilian Weissenfeldt.

Le concert s'est terminé sur les airs d'un morceau au titre évocateur «Music Is An Invisible Joy» (la musique est une joie invisible), repris en choeur par le public et joué par des musiciens qui ont quitté la scène pour se joindre aux spectateurs.

Ce premier concert du 15<sup>e</sup> Festival

culturel européen avait été précédé par l'inauguration de l'exposition «Adolphe Sax» dédiée à l'inventeur belge du saxophone du même nom et dont le bicentenaire de la naissance est célébré cette année.

Sous-titrée «Sax inspiration, mélo-dies graphiques», cette exposition, organisée par la délégation de Wallonie-Bruxelles, regroupe une trentaine de planches humoristiques, en couleur et en noir et blanc, réalisées par des caricaturistes et dessinateurs belges.

Dix-sept pays membres de l'UE participent à cette 15<sup>e</sup> édition du Festival culturel européen, organisée dans deux salles à Alger (auditorium de la Radio et salle Ibn-Khaldoun) ainsi que dans les villes d'Oran, Tlemcen, Annaba et Constantine.

Des projections de films et des pièces de théâtre sont prévues en plus des traditionnels concerts de musiques jazz et folkloriques européennes.

## Faire émerger les causes féminines dans les écrits des femmes

Les participantes au 2<sup>e</sup> colloque national sur la littérature féminine qui se tient depuis mardi à Bordj Bou-Arréridj, ont appelé à faire «émerger les causes féminines dans les écrits de femmes» et «favoriser l'émergence d'un mouvement culturel féminin».

Les écrivaines, femmes de lettres et poétesses venues de plusieurs wilayas du pays ont également souligné «l'importance de la mise en valeur des combats des femmes qui se sont impliquées dans les grandes transformations que connaît la société algérienne».

Placée sous le thème «L'écriture des femmes, thèmes et contenus», cette rencontre de trois jours se propose d'étudier la place réservée dans les écrits de femmes au réformisme, à la révolution et à l'effort fourni, après l'indépendance, par les femmes en matière d'éducation.

L'écrivaine Hassiba Moussaoui, de Sétif, a relevé «l'audace

et l'affranchissement de toute crainte sociale» qui caractérisent désormais les écrits de femmes, à l'instar d'Ahlam Mostaghani qui, a-t-elle noté, a «réussi à s'affirmer en tant qu'auteure universelle».

Selon le directeur de la maison de la culture, Kemihou Toughami, la précédente édition du colloque avait permis de découvrir un grand nombre d'écrivaines de talent, tout comme l'actuelle édition qui a réuni une cinquantaine d'écrivaines des quatre coins du pays.

De son côté, Azzedine Djelaoudji, de l'université de Bordj Bou-Arréridj, a estimé que la femme «s'est essayée à tous les domaines de la littérature et ne s'est jamais détachée des pulsations et des préoccupations de la société». Outre les communications, le colloque a donné lieu à des lectures littéraires et à des récitals poétiques, ainsi qu'à l'organisation d'une exposition de plus de 3 000 ouvrages.

## Le sculpteur plasticien Belkacem Harkat n'est plus

Le sculpteur plasticien Belkacem Harkat est décédé, jeudi à Alger, à l'âge de 64 ans, a-t-on appris vendredi auprès de sa famille. Né le 6 août 1950, à Aïn Bessem, dans la wilaya de Bouira, Belkacem Harkat comptait à son actif plusieurs œuvres dont la sculpture des Dauphins de Staouéli (Alger).

Il a aussi réalisé le dessin de la première pièce de monnaie de 5 dinars de l'Algérie indépendante. Belkacem Harkat a poursuivi ses études universitaires à l'Ecole des beaux-arts d'Alger.

En 1974, il obtient son diplôme et se rend à Paris pour intégrer l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs et y étudier la scénographie. En 1979, il rejoint la Radio-Télévision algérienne (RTA) en qualité de chef décorateur tout en enseignant le dessin conjointement à l'Ecole des beaux-arts d'Alger et à l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'El-Harrach.

Le défunt artiste s'est investi auprès des enfants en dirigeant une troupe de théâtre et un atelier de dessin et de peinture dans le village agricole de Chéraga.

En 1986, il effectue un stage au Canada puis passe dix ans dans l'atelier de sculpture Art et Design dans la petite ville italienne de Pérouse où il se réalise en tant que sculpteur. En 2001, il retourne au pays et réintègre la télévision nationale où il est chargé de la conception des décors de plusieurs émissions jusqu'à sa mise à la retraite en 2013. Le défunt a été inhumé, jeudi, au cimetière de Chéraga (Alger).

# Le remboursement à 100% des médicaments des hypertendus recommandé

**Le remboursement à hauteur de 100% des médicaments des hypertendus par la Caisse nationale de la sécurité sociale a été recommandé hier à Alger par l'Association d'aide aux hypertendus de la wilaya d'Alger.**

«Nous lançons un appel au ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour que les médicaments des hypertendus soient remboursés à 100%, alors que l'hypertension artérielle est considérée comme étant une maladie chronique», a indiqué le président de l'Association, Redouane Mokhbi, à l'ouverture d'une journée d'information et de sensibilisation organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'hypertension artérielle.

Il a précisé que son association a déjà saisi le ministère du Travail, regrettant que sa «requête soit restée sans réponse».

A ce propos, il a fait savoir que 35% de la de la population algérienne, tous âges confondus, souffre de tension



artérielle.

Mokhbi a également fait observer que le budget que nécessite la prise en charge médicale d'un hypertendu avoisine les 25.000 DA par trimestre, déplorant de ce fait que plusieurs malades soient démunis et ne bénéficient pas de couverture sociale.

Sur un autre registre, le président de l'Association a souhaité que les pouvoirs publics exercent un «contrôle rigoureux» sur la vente des tensiomètres non homologués, lançant par ailleurs un appel aux boulanger de réduire la quantité de sel dans le pain, aliment consommé en grande quantité

par les Algériens.

M. Mokhbi a en outre émis le voeu que le ministère de l'Habitat et les entreprises du secteur prévoient à l'avenir des espaces et des terrains de proximité dans les nouveaux groupements d'habitation afin de permettre, a-t-il expliqué, aux hypertendus et autres malades de pratiquer des activités physiques et sportives dans les lieux où ils habitent. De son côté, D' Dahbia Medjahed, maître-assistant en médecine interne à l'hôpital de Aïn Taya (Alger) a relevé dans sa communication que «la sensibilisation doit être privilégiée au sein de la société, de la cellule familiale et des établissements scolaires», recommandant ainsi d'apprendre aux enfants à «consommer sain». En ce sens, elle a estimé que l'obésité, signe d'hypertension artérielle, épidémie mondiale non transmissible, est un phénomène qui prend de l'ampleur en Algérie, d'où la nécessité, a-t-elle ajouté, de surveiller l'alimentation des enfants et de les sensibiliser.

## Nette amélioration de la prise en charge des hémophiles à Constantine

La création, à Constantine, d'une unité de traitement de l'hémophylie et des maladies hémorragiques héréditaires a amélioré «nettement» la prise en charge de plus de 200 hémophiles, à Constantine et dans 5 wilayas limitrophes, a déclaré hier un médecin spécialiste. S'exprimant en marge d'une rencontre de sensibilisation initiée à l'université Emir-Abdelkader par l'association locale des hémophiles, portant sur le traitement préventif régulier des hémophiles, le P' Noureddine Sidi-Mansour, chef du service d'hématologie au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, a indiqué qu'un personnel médical et paramédical «hautement qualifié» assure aux patients «un traitement individualisé préventif», basé sur la prescription de doses régulières de médicaments coagulants pour prévenir les dommages articulaires. Le P' Sidi-Mansour, également président du groupe Hémophylie et maladies héréditaires de la Société algérienne d'hématologie et de transfusion sanguine, a précisé que la coopération entre les CHU de Constantine et de Strasbourg (France), en matière de prise en charge des hémophiles a été «très bénéfique», permettant notamment, de moderniser les moyens et les méthodes de traitement de l'hémophylie. Il a affirmé, à ce propos, que l'expérience de l'unité de traitement de l'hémophylie et des maladies hémorragiques héréditaires du CHU de Constantine est considérée comme

«l'une des meilleures» à l'échelle nationale. Il a aussi souligné qu'actuellement le taux d'absentéisme des écoliers recensés hémophiles a nettement régressé grâce à «une prophylaxie» prévenant toute rechute. Présentant l'hémophylie comme une «maladie génétique et héréditaire rare» qui affecte généralement les garçons et qui se manifeste par une mauvaise coagulation du sang lors de saignements, en raison du déficit du facteur de coagulation VIII ou XI, peut potentiellement être mortelle sans une prise en charge médicale professionnelle, le P' Sidi Mansour a indiqué que la recherche est «très active». Une recherche qui pourrait, a-t-il ajouté, «apporter des nouvelles méthodes thérapeutiques, et l'espérance d'une amélioration du quotidien des hémophiles». De son côté, le président de l'association des hémophiles de Constantine Abderrahmane Bendaoud, a affirmé à l'APS que l'association œuvre en coordination avec les services de la santé pour la généralisation des opérations de circoncision de garçons hémophiles à travers les structures de santé de la wilaya. Actuellement, près de 2.000 hémophiles sont enregistrés à Constantine et nécessitent un traitement préventif régulier pour éviter un handicap moteur à l'âge adulte, en raison des saignements répétitifs des articulations, a-t-on conclu.

APS

## Journées scientifiques sur la psychologie clinique

Une journée scientifique sur le thème de «Psychologie clinique : recherche et pratique» s'est ouverte hier à Alger en présence de chercheurs et spécialistes en la matière.

La manifestation de deux jours, qui se déroule à la faculté de Bouzérah, se veut une occasion pour les enseignants-rechercheurs et autres spécialistes d'échanger leurs expériences dans le diagnostic psychologique et dans la prise en charge des patients.

Le Laboratoire de psychologie clinique et métrique et le Centre d'aide psychologique universitaire, initiateurs de cette rencontre, présenteront leurs travaux cliniques relatifs à l'ob-

servation d'individus aux prises avec des situations humaines cliniques et de recherche.

Plusieurs communications sont inscrites à l'ordre du jour de ces journées parmi lesquelles : «Contenance et dérives de l'équilibre individuel chez des adolescents demandant une aide psychologique», «Victimes d'événements traumatogènes multiples, intervention dans le chaos : étude de cas» et «Mères d'enfants atteints de maladie rare et intervention psychologique».

La communication de Mme Anne Andronikof, professeur en psychopathologie à l'hôpital Paris-Ouest, porte, quant à elle, sur la

«Recherche et pratique en psychologie clinique».

Selon ce professeur, toute démarche de recherche répond à des critères scientifiques et déontologiques universels.

Cependant, a-t-elle dit, la psychologie clinique, de par son objet, nécessite des conditions supplémentaires et introduit une rupture conceptuelle entre démarche clinique et démarche de recherche.

Pour elle, la clinique s'applique à des personnes concrètes, alors que la recherche ne peut porter que sur des objets abstraits et que tout l'art du chercheur consiste donc à transposer ses interrogations, issues

de la clinique, dans le registre

du monde des idées, des concepts et de paradigmes.

«Pour que cette recherche soit pertinente, il faut qu'elle débouche sur des applications cliniques», a-t-elle encore estimé.

La doctorante au Laboratoire de psychologie clinique et métrique, Meriem Touati, traite, quant à elle, des enfants hyperactifs.

Elle a relevé que les services de pédopsychiatrie ont connu, ces dernières années, une nette augmentation de consultations des enfants hyperactifs, avec ou sans déficit d'attention.

Selon elle, la prévalence de ce trouble est estimée entre 3 et 7% des enfants d'âge scolaire qu'elle a qualifiée d'«élèvée».

## TIZI-OUZOU Lancement prochain de la greffe de la moelle osseuse



Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tizi-Ouzou prévoit de lancer, au courant de cette année, la greffe de la moelle osseuse au profit de malades souffrant d'une pathologie maligne de la moelle, a annoncé, hier, le directeur général de cet établissement de santé. Le P' Ziri Abbès, qui intervenait à l'ouverture des 14<sup>es</sup> Journées de néphrologie, a expliqué qu'il s'agira de la pratique de l'autogreffe qui consiste à «prélever des tissus sains sur la personne malade, pour les lui réinjecter et réparer les dommages induits par la pathologie». Cet acte chirurgical, qui va redonner de l'espérance aux personnes atteintes de pathologies malignes de la moelle, permettra d'améliorer la survie du patient et d'envisager la guérison dans certains cas, grâce à la reconstruction et à la régénération des tissus atteints.

Pour le lancement de cette activité, le CHU de Tizi-Ouzou qui a déjà aménagé et équipé une structure à cet effet, va recevoir prochainement un irradiateur acquis pour un montant de 50 millions de dinars, a-t-on indiqué de même source.

## LAGHOUAT Création de 18 périmètres agricoles dont 6 au profit des jeunes

La création de 18 périmètres agricoles parmi un total de 20 périmètres projetés dans la wilaya de Laghouat, vient d'être approuvée, a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Les deux (2) périmètres restants sont en cours d'études, avant de compléter les autres procédures de création, a-t-on ajouté. Six (6) périmètres parmi ces espaces agricoles nouvellement créés dans le cadre de la circulaire inter-ministérielle n°108 du 23 février 2011, sont destinés au profit des jeunes à travers les communes de Guatalt Sidi Saad, Beida, Haj Mechri, Tdjrouna, et Oued Morra. Quarante (44) autres périmètres qui englobent une surface de 2.758 ha, ont été réservés pour l'investissement privé, dont neuf (9) études techniques ont été déjà approuvées, ainsi que le choix des investisseurs, et la signature de cahiers de charges, a-t-il indiqué. La DSA de Laghouat a fait savoir également que huit (8) investisseurs ont entamé effectivement l'opération de la mise en valeur.

Cette opération s'assigne comme objectif le développement de l'activité agricole, l'ouverture du secteur à l'investissement privé, et aussi permettre aux jeunes de créer des postes d'emploi, à travers la facilitation de l'accès au foncier agricole, a précisé la direction des services agricoles. En parallèle, et dans le cadre de l'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, l'Office national des terres agricoles (ONTA) avait reçu 2.791 dossiers, dont 1.744 dossiers conformes, a-t-on signalé.

Parmi ces dossiers, 1.205 agriculteurs ont bénéficié d'actes de conversion du droit de jouissance permanent en droit de concession, a conclu la même source.

APS

**JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)**

**Des experts plaident pour l'instauration d'un programme national de la lutte contre les maladies respiratoires**



**Une journée d'étude sur la broncho-pneumopathie chronique obstructive (Bpc) a été organisée, hier à l'hôtel Mercure, pour sensibiliser les médecins et les malades sur les dangers liés à cette maladie.**

**Sonia Belaidi**

A cet effet, un groupe de médecins nationaux et étrangers a pris part à cette rencontre pour échanger ses expériences et donner des recommandations sur la prise en charge de cette affection respiratoire et les moyens de lutte contre les facteurs de risque.

L'instauration d'un programme national de lutte contre les maladies respiratoires, notamment la Broncho-pneumopathie chronique obstructive (Bpc) était la principale recommandation de cette journée scientifique. Les pneumologues qui ont pris part à cette rencontre ont insisté sur la nécessité d'établir un programme de prise en charge de ces affections pneumologiques, en vue d'un diagnostic précoce et de la lutte contre les facteurs de risque. La broncho-pneumopathie chronique obstructive est une maladie chronique inflammatoire qui touche les bronches.

Elle progresse lentement et devient invalidante. Elle se caractérise par une diminution progressive du souffle, liée à plusieurs facteurs, à savoir : les voies aériennes et les sacs alvéolaires des poumons se déforment et perdent leur élasticité, plusieurs membranes qui séparent des sacs alvéolaires sont détruites (empysème) et les parois des voies aériennes deviennent plus épaisse et les cellules produisent plus de mucus que d'habitude.

Le tabac, principale cause de la maladie

Le Pr Salim Nafti, chef de service pneumologie au CHU Mustapha Pacha a indiqué, en marge de cette journée, que l'incidence de la Bpc était en augmentation, en raison de la pollution atmosphérique, du tabagisme, de l'utilisation du charbon dans les campagnes et des pathologies professionnelles.

Il a également insisté sur l'importance du diagnostic précoce de cette maladie pour éviter les complications handicapantes, comme les insuffisances respiratoires.

**L'association des diabétiques d'Alger organise des «Portes ouvertes» à Riadh El Feth**

L'association des diabétiques de la wilaya d'Alger a organisé samedi à Alger des journées portes ouvertes sur le diabète et ses complications.

Cette manifestation organisée à l'esplanade de Riadh El Feth à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'hypertension artérielle et du diabète a drainé une foule nombreuse, a constaté l'APS.

Des médecins installés sous une Kheima réservée au dépistage de la maladie, ont accueilli, de

9h 30mn à 11h, 25 personnes qui ont salué cette initiative qui permet, selon eux, de sensibiliser les citoyens à la nécessité d'une alimentation saine.

Le Dr Abdelhafid Habitouche, prodiguant des conseils au niveau du stand «Régime alimentaire sain» a souligné «la nécessité pour les diabétiques de s'informer sur les aliments causant une perturbation de la glycémie».

Le président de l'Association des diabétiques de la wilaya, M. Faycal Ouhada a indiqué que ces

portes ouvertes «proposent plusieurs stands dont ceux réservés aux complications de la maladie et aux enfants diabétiques».

Après avoir affirmé qu'une prise en charge médicale du diabétique coûtait 14 000 DA par mois, il a souligné que son association «a choisi de cibler un public plus large en sillonnant les centres commerciaux, les jardins publics, le métro d'Alger pour sensibiliser et inculquer la culture sanitaire chez les malades et autres».

**TIZI-OUZOU**

**Des spécialistes insistent sur la nécessité de développer la greffe d'organes à partir de donneurs cadavériques**

Des médecins spécialistes qui ont pris part, samedi, à la 14ème journée de néphrologie organisée par le Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, ont insisté sur l'importance de développer la greffe d'organes dont le rein, à partir de donneurs cadavériques.

Cette rencontre scientifique qui a permis de faire un point de situation sur l'évolution de la transplantation rénale en Algérie et au CHU de Tizi-Ouzou, en particulier, a été l'occasion, pour les participants, de souligner la nécessité de franchir une nouvelle étape dans cette procédure, en pratiquant le prélèvement d'organes sur les victimes de mort violentes, tel que les accidents de la circulation, ou des personnes en état de mort cérébrale.

Le Pr Brahim Boulassel, chef de service Médecine légale au CHU de Tizi-Ouzou, a indiqué que le nombre des insuffisants rénaux est en augmentation en Algérie tandis que celui des greffons reste bas. «Une pénurie d'organes qui s'est aggravée ces 15 dernières années», a-t-il précisé, observant qu'actuellement les transplantations rénales effectuées se font à partir de donneurs vivants apparen-

teurs. Ce spécialiste estime que le retard accusé en matière de prélèvement d'organes sur cadavres s'explique par «une insuffisance organisa-

tionnelle puisque l'encadrement juridique et religieux existe», rappelant que l'Algérie a été l'un des premiers pays musulmans à promouvoir, en 1972, une Fatwa assez explicite autorisant cette démarche.

À ce propos M. Sellami, de la direction des affaires religieuses, a observé que l'islam, qui encourage les fidèles à sauver et à préserver la vie humaine, stipule clairement que «quiconque fait revivre une personne doit être considéré comme ayant fait revivre l'humanité entière» (S5 V 32) et que le don d'organes est considéré comme «un acte de charité courant pour la personne décédée».

Le Pr Abbès Ziri, DG du CHU de Tizi-Ouzou, a rappelé que «cet établissement de santé compte organiser sa première greffe rénale à partir d'un donneur cadavérique au courant de cette année». Pour cela, il est prévu, entre autres, la mise en place d'une table opératoire de prélèvement d'organes sur des personnes en état de mort encéphalique, d'une banque d'organes, l'acquisition de produits de conservation et l'instauration d'un circuit de communication fluide entre les différents services (réanimation, urgences, médecine interne).

**Plus de 85 transplantations rénales pratiquées au CHU de Tizi-Ouzou depuis 2006**

Quelque 85 transplantations rénales ont été pratiquées au niveau du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tizi-Ouzou depuis 2006, année de lancement de cette activité au niveau de cet établissement de santé, a indiqué son directeur général.

Le Pr Abbès Ziri, qui intervenait à l'ouverture des 14e journées de néphrologie, a expliqué que «sur ce total de greffés, 52 sont des hommes, 21 des femmes et 12 des enfants», rappelant que les deux premières greffes rénales pratiquées au CHU de Tizi-Ouzou en 2006, sur un homme et un enfant, ont été l'œuvre de l'équipe du Pr A. Barama.

Avec la maîtrise de cet acte chirurgical et la formation de spécialistes du CHU à la pratique de la transplantation rénale, l'activité s'est progressivement développée. En 2007, 07 greffes ont été pratiquées, 17 en 2008, 10 en 2009, 12 en 2010, 11 en 2011, 09 en 2013 et deux depuis le début de l'année en cours, a-t-on informé de même source.

Sur ces patients opérés, il a été enregistré 03 cas d'échec.

APS

Un pour infection virale, et les deux autres pour des raisons chirurgicales et septicémie (une infection généralisée grave de l'organisme suite à la contamination du sang par une bactérie), ces deux derniers malades sont décédés, a-t-on observé.

Le responsable a indiqué que le CHU (Nedir Mohamed) projette de réaliser, durant l'année 2014, une quarantaine de greffes rénales. Une perspective qui peut être concrétisée grâce à l'ouverture d'un deuxième centre greffeur au niveau du service chirurgie thoracique et viscérale de l'unité Belloua.

«Le nombre de malades souffrant d'insuffisance rénale terminale au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou est estimé à environ 1000 cas dont 800 sont pris en charge au niveau des différents centres d'hémodialyse de la wilaya», a précisé le Pr Ziri qui a annoncé l'acquisition «prochainement» de 15 générateurs de dialyse destinés à rajeunir les appareils existants au niveau du CHU qui compte actuellement un total de 28 machines.

# CANCER DE LA PEAU

## La recherche progresse rapidement

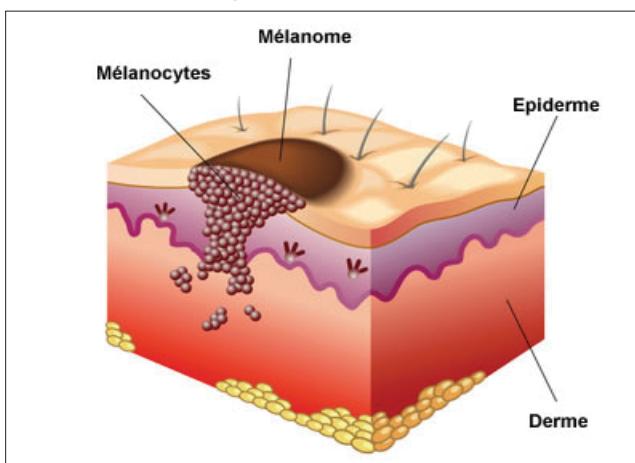
*Les traitements contre les mélanomes métastatiques sont de plus en plus prometteurs. Mais protéger sa peau du soleil et surveiller l'évolution de ses grains de beauté restent des bons gestes indispensables.*

Alors que le mélanome malin est responsable de près de 1 600 décès par an en France, des nouveaux traitements par immunothérapies pourraient vite arriver sur le marché et apporter de l'espoir aux malades. Ce cancer de la peau, associé à 90% à une exposition intense aux UV et aux coups de soleil au cours de la vie, a doublé de dix ans depuis la moitié du XXème siècle.

Pas facile à repérer, malgré la règle ABCDE (asymétrie-bords-couleur-dimension-évolution), le mélanome ressemble parfois à un petit grain de beauté, «mais pas toujours», rappelle le Figaro. Identifiée dans la plupart des cas par un dermatologue ou un médecin généraliste, la tumeur est examinée par biopsie. Si les résultats confirment la présence du mélanome, une autre intervention pour enlever les cellules cancéreuses sera nécessaire.

### Un mélanome super résistant

Si le patient s'en sort souvent avec une recommandation de surveillance régulière, il peut arriver que des métastases apparaissent des années plus tard, quand des cellules se sont déplacées avant l'ablation de la tumeur. Pour limiter ce risque, lorsque le mélanome dépasse un millimètre, les médecins proposent d'analyser le



ganglion le plus proche de la tumeur, appelé «ganglion sentinelle», et adaptent le traitement en cas d'anomalie.

C'est sur ce cas de figure, le mélanome métastatique, que les chercheurs se concentrent depuis des années. Sur-

nommé le «drug killer» (tueur de médicaments), car il résistait à toutes les molécules, «il est aujourd'hui attaqué de tous côtés», explique le Figaro. Les médicaments actuellement sur le marché sont à base d'interféron, donc assez toxiques et

pas toujours efficaces. Mais des nouvelles cibles thérapeutiques donnent de l'espoir aux spécialistes et aux malades.

### Augmenter la survie des malades

Il y a trois ans, l'ipilimumab a pour la première fois démontré une nette augmentation de la survie de ces malades, avec des réponses prolongées de trois, cinq, voire dix ans maintenant pour certains malades. Cet anticorps anti-CTLA-4 inhibe un récepteur qui freine la réponse immunitaire. Mais seuls 10% des patients répondent à cette immunothérapie et rien ne permet de prévoir lesquels, confie le professeur Caroline Robert au site du quotidien.

Après deux autres thérapies ciblées, le vemurafenib et le dabrafenib, ce sont deux nouvelles immunothérapies, le nivolumab et le MK3475 qui devraient bientôt arriver en France, suite à un essai mené depuis trois ans. La recherche avance vite, mais ce n'est pas une raison pour diminuer les gestes de prudence, rappellent les spécialistes. Se protéger du soleil et examiner sa peau tous les mois sont des réflexes à ne pas oublier.

## Cancer du sein : un bon sommeil améliore les chances de survie

Un sommeil de qualité abaisse la mortalité chez les femmes atteintes d'un cancer du sein à un stade avancé, selon une étude parue dans la revue Sleep.

La qualité du sommeil pourrait constituer un bon indicateur du temps de survie chez les patientes atteintes de cancer du sein à un stade avancé. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs du Cancer Stanford Institute. Cette «efficacité du sommeil» se mesure par le ratio entre le temps endormi et le temps passé au lit. Les chercheurs de

l'université de Stanford ont fait le lien entre un bon sommeil et la baisse du taux de mortalité à 6 ans. La survie moyenne était de 33,2 mois pour les mauvaises dormeuses contre 68,9 mois pour les femmes qui dormaient bien. Une hausse de 10% de l'efficacité du sommeil s'est accompagnée d'un déclin de 32% du taux de mortalité à 6 ans.

Les résultats ont été obtenus après l'observation du sommeil de 97 femmes atteintes d'un cancer du sein avancé et âgées en moyenne de 55 ans. Elles ont toutes porté

un bracelet d'actigraphie à la poignée pendant trois jours. Ce dispositif a permis d'évaluer leur sommeil en fonction d'un certain nombre de paramètres. En moyenne, sur une nuit de huit heures les femmes ont dormi effectivement 6,5 heures. «Nous avons été surpris par l'ampleur de la relation entre la qualité du sommeil et la survie globale, une fois enlevées les variables psychologiques et médicales qui peuvent jouer sur l'espérance de vie», affirme Oxana Palesh, auteure de l'étude. Un

bon sommeil semble avoir un effet protecteur important, même sur un cancer du sein avancé. Le mécanisme qui lie le sommeil au taux de survie du cancer reste à déterminer. Les chercheurs penchent pour une hypothèse : un bon sommeil pourrait empêcher les perturbations du système immunitaire des patientes atteintes de cancer du sein. Pour l'académie américaine de médecine du sommeil, cette étude insiste sur la nécessité d'évaluer le sommeil chez les patientes atteintes de cancer du sein.

## Polio : l'OMS décrète l'état d'urgence mondial

La poliomyélite inquiète l'Organisation mondiale de la santé qui assiste à une propagation en Asie, Moyen-Orient et Afrique centrale. L'état d'urgence de santé publique a été décrété à l'unanimité. Après avoir été alertée en décembre 2013 sur un retour de la poliomyélite en Syrie à cause d'un manque de vaccination, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décrété l'état d'urgence de santé publique de portée globale. «La décision pour estimer que les conditions étaient réunies pour un état d'urgence a été unanime», déclare l'OMS. «Si elle n'est pas contrôlée, la situation pourrait mettre en échec l'éradication globale d'une des maladies les plus graves que l'on puisse

empêcher par la vaccination.» Cette maladie très contagieuse touche surtout les enfants de moins de cinq ans, provoquant une paralysie en quelques heures et, dans certains cas, la mort. Si le nombre de cas a baissé de plus de 99% depuis 1989, trois pays (l'Afghanistan, le Nigeria et le Pakistan) doivent encore éradiquer la maladie.

### Importations en Asie, Moyen-Orient et Afrique centrale

En effet, malgré les efforts, «la poliomyélite continue de se propager à l'échelle internationale depuis les pays endémiques et les pays

réinfectés», rappelle l'Organisation. «Entre janvier et avril, habituellement saison basse de transmission de la poliomyélite, trois nouvelles manifestations de cas importés de poliomyélite ont été détectées : en Asie (du Pakistan vers l'Afghanistan), au Moyen-Orient (de Syrie vers l'Irak) et en Afrique centrale (du Cameroun vers la Guinée-Equatoriale).» L'OMS demande aux autorités locales d'agir en lançant des campagnes de vaccination à l'adresse des personnes qui voyagent. De son côté, l'Organisation a entamé sa propre campagne, en partenariat avec l'Unicef, dans le but de vacciner 23 millions d'enfants au Moyen-Orient contre cette maladie.

## Epidémie : la peur de la maladie ne suffit pas à se faire vacciner



La peur n'aide pas à prévenir les épidémies de maladies infectieuses en poussant à la vaccination. Exemple avec l'épisode de coqueluche survenu aux Etats-Unis en 2011. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la survenue d'épidémies ne constitue pas un facteur de prévention des maladies. Une étude dirigée par le Dr. Elizabeth Wolf, de l'Université de Washington, montre que les maladies infectieuses n'ont pas l'effet attendu sur la vaccination infantile. L'épidémie de coqueluche qui a sévi aux Etats-Unis d'octobre 2011 à décembre 2012 en est un bon exemple puisque celle-ci ne s'est pas traduite par une hausse de la vaccination.

Les chercheurs ont comparé les données de vaccinations avant et pendant l'épidémie de coqueluche chez des petits de 3 à 8 mois. Les données américaines montrent que l'arrivée de la maladie n'a pas incité les parents à faire plus vacciner leurs enfants contre la coqueluche et d'autres maladies comme la diphtérie, le té-tanos.

«On pensait que lorsque le risque de contagion était élevé, les personnes se vaccinaient plus. Mais ces résultats montrent que ce n'est pas le cas, résume le Dr Wolf. Nous n'avons pas observé pendant l'épidémie d'augmentation significative des vaccins contre la coqueluche sur les enfants par rapport à la période précédant l'épidémie de coqueluche».

La coqueluche est une maladie très contagieuse et très grave lorsqu'elle touche les nourrissons. Elle provoque des quintes de toux et peut entraîner des complications pulmonaires. La coqueluche se transmet facilement par voie aérienne et seule la vaccination permet de contrôler la contagion.

# INSOMNIE

## 5 raisons qui empêchent de trouver le sommeil

*Vous vous retournez dans votre lit en espérant trouver le sommeil... en vain. Vos insomnies d'endormissement sont peut-être provoquées par un détail anodin auquel vous n'avez pas pensé. Le point sur 5 causes fréquentes d'insomnie d'endormissement.*

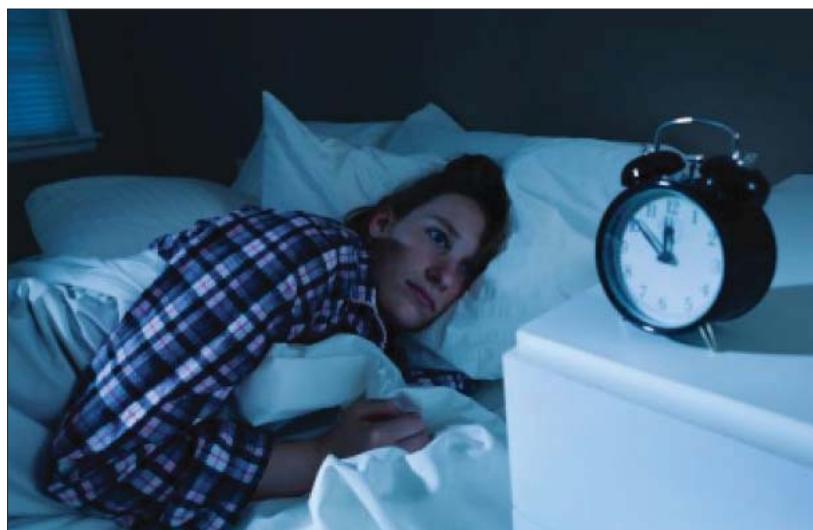
### Vous avez fait la grasse matinée samedi et dimanche

Nous sommes tous tentés de dormir plus longtemps le week-end pour gommer la fatigue d'une semaine de travail mais les experts sont formels : si l'on dort trop longtemps le week-end, cela bouscule notre horloge biologique. On appelle cela le «jet lag social» : ce bouleversement dans les heures de réveil du week-end donne l'impression à notre corps d'avoir traversé 5 fuseaux horaires. Et lorsqu'arrive le dimanche soir, il est impossible de trouver le sommeil. Aussi, pour recharger vos batteries pendant le week-end, mieux vaut privilégier la micro-sieste que la grasse matinée !

### Il fait trop chaud dans votre chambre

Une étude récente du Centre du sommeil Martha Jefferson de Charlottesville (Etats-Unis) montre que la température de la pièce où nous dormons peut faire toute la différence entre une bonne nuit de sommeil et une nuit d'insomnie. Notre température corporelle suit une rythme circadien (sur 24 heures) : elle est au plus haut en fin d'après-midi et atteint son niveau le plus bas aux alentours de 5 heures du matin, quelques heures avant de se réveiller : c'est ce qu'on appelle la thermorégulation.

Notre nuit de sommeil est censée débuter au moment où la température corporelle commence à décliner mais s'il fait trop chaud dans la chambre, la thermorégulation ne fonctionne pas bien, ce qui peut vous empêcher de sombrer dans le sommeil. La température ambiante idéale dans la chambre à coucher est de 16 à 19°C. Et si vous êtes du genre frileuse, baissez le



chauffage de la chambre mais enfilez une paire de chaussettes. Avoir chaud aux extrémités du corps permet également de mieux s'endormir.

### Vous avez peur du noir

Certes, vous avez passé l'âge d'avoir peur des gros monstres qui se cachent sous le lit ! Mais des chercheurs canadiens ont montré récemment que la phobie du noir est plus répandue qu'on ne le pense chez les adultes. C'est le plus souvent une peur qui remonte à l'enfance mais qui n'a pas été soignée et cela provoque de nombreux troubles du sommeil. Les personnes anxieuses qui se réveillent au moindre bruit ont souvent des difficultés à se laisser aller au sommeil. Suivre une thérapie pour guérir leur phobie permettrait aussi de guérir cette insomnie.

### Vous avez mangé de la viande rouge au dîner

Les insomniaques savent qu'il vaut mieux éviter de boire du café ou du thé en fin de journée ou avant de se coucher. Mais d'autres aliments sont également connus pour avoir une influence sur la qualité du sommeil.

Si vous avez du mal à vous endormir, le soir il faut prescrire l'alimentation trop grasse, trop épiceée et la viande rouge, qui nécessite plus de temps pour être digérée.

Car, pendant que votre corps est occupé à poursuivre sa longue et fastidieuse digestion, il refuse de se laisser aller au sommeil. En revanche, vous pouvez vous accorder un verre de jus de cerises : c'est radical pour lutter contre l'insomnie !

### C'est la pleine lune

Selon une étude de l'Université de Bâle, en Suisse, notre niveau de mélatonine (l'hormone qui régule le sommeil) chute et notre phase de sommeil profond baisse de 30% lors des nuits de pleine lune. En moyenne, nous dormons 20 minutes de moins lorsque la lune est pleine et nous mettons beaucoup plus de temps à trouver le sommeil.

Les chercheurs du CERN (l'organisation européenne pour la recherche nucléaire) expliquent ce phénomène par les effets des rayonnements électromagnétiques de la lune sur les électrons de nos cellules.

Malheureusement, si vous êtes sous l'influence de la lune, il n'y a pas grand-chose à faire. Sauf peut-être faire appel aux remèdes naturels.

## L'aspirine ne prévient pas le risque cardiovasculaire

L'agence du médicament américaine remet en cause le bénéfice de l'aspirine dans la prévention du risque d'infarctus chez les personnes sans antécédent cardiovasculaire. La Food and Drug Administration (FDA) déconseille la prise régulière d'aspirine pour prévenir les infarctus chez les personnes n'ayant jamais eu de problème cardiovasculaire. L'agence américaine du médicament américaine justifie cette mise en garde par le risque d'hémorragie de l'estomac ou du cerveau que cela pourrait provoquer.



La FDA a publié cette recommandation afin d'empêcher un changement d'étiquetage de ces médicaments par le laboratoire Bayer. Celui-ci en-

tendait promouvoir l'aspirine comme un moyen de prévention des infarctus chez les personnes sans antécédents. L'aspirine inhibe l'agrégation des plaquettes sanguines, ce qui peut avoir une action préventive sur les infarctus chez les patients ayant déjà eu des troubles cardiovasculaires. Plusieurs études ont d'ailleurs démontré cet impact positif dans les années 90. En revanche, pour les personnes en bonne santé, les bénéfices de l'aspirine n'ont pas été démontrés scientifiquement sur le plan car-

diaque, contrairement au danger hémorragique, insiste l'agence américaine. Les experts de la FDA s'inquiètent des effets indésirables liés à une prise quotidienne d'aspirine, notamment des saignements internes, dans le cadre d'une «prévention primaire». Bayer a pris acte de la décision de l'agence de santé américaine. Le laboratoire a souhaité préciser que cette mise en garde n'affecte pas les «nombreuses indications cardiovasculaires pour lesquelles l'aspirine a l'autorisation de la FDA».

## LYCÉENNES ENLEVÉES AU NIGERIA

## Michelle Obama dénonce l'enlèvement «insensé» de plus de 200 lycéennes au Nigeria

Michelle Obama a dénoncé samedi l'enlèvement «insensé» de plus de 200 lycéennes au Nigeria, commis par un «groupe terroriste déterminé à empêcher ces filles de recevoir une éducation», une tendance qu'elle a appelé à combattre.

«Comme des millions de gens dans le monde entier, mon mari et moi-même éprouvons de la révolte et du chagrin après l'enlèvement de plus de 200 jeunes Nigériennes», a expliqué Mme Obama, qui a pris pour la première fois la place de son époux Barack pour prononcer l'allocution hebdomadaire de la Maison Blanche.

«Cet acte insensé a été commis par un groupe terroriste déterminé à empêcher ces filles de recevoir une éducation», a dit la «première dame» des Etats-Unis.

«Ce qui s'est produit au Nigeria n'était pas un incident isolé. C'est une histoire que nous voyons se produire tous les jours, quand des jeunes filles dans le monde entier risquent leur vie pour réaliser leurs ambitions», a noté Mme Obama, mère de deux adolescentes.

Elle a évoqué l'exemple de Malala Yousafzai, jeune pakistanaise grièvement blessée par les talibans après avoir défendu le droit des jeunes filles à recevoir une éducation dans son pays.

«Le courage et l'espoir qu'il incarne Malala et d'autres comme elle dans le monde entier devraient susciter un appel à l'action», a espéré Mme Obama, en notant qu'à l'heure actuelle, plus de 65 millions de jeunes filles n'ont pas accès à l'école.

Pourtant, «l'éducation est la meilleure chance d'une jeune fille pour un avenir radieux, non seulement pour elle, mais pour sa famille et son pays», a plaidé Mme Obama.

Cette leçon est aussi valable aux Etats-Unis, a souligné Mme Obama. «J'espère que l'histoire de ces Nigériennes constituera une source d'inspiration pour les filles, et les garçons aussi, dans ce pays.»

## L'ONU appelle à renforcer la coopération régionale contre le terrorisme

Le représentant spécial de l'ONU en Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, a appelé vendredi à renforcer la coopération régionale contre «le terrorisme», suite à l'enlèvement de plus de 200 lycéennes au Nigeria par le groupe armé Boko Haram.

«Nous avons réitéré notre ferme condamnation du terrorisme, de l'enlèvement» des lycéennes et «de la déclaration du leader de Boko Haram sur le sort qu'il veut (leur) réservé», a déclaré M. Djinnit.

Le représentant spécial de l'ONU s'est exprimé lors d'une conférence de presse organisée après une rencontre à Dakar des chefs de mission de maintien de la paix de l'ONU en Afrique de l'Ouest.

Said Djinnit a fait part de l'indignation suscitée» par cet enlèvement, mené mi-avril par Boko Haram et qui, a-t-il estimé, «illustre le fait que le terrorisme nous concerne tous».

«Nous appellen toute la région à renforcer la coopération pour faire face au terrorisme. Même si le terrorisme frappe le Nigeria individuellement, c'est un fléau qui affecte toute la région. La clé du succès (contre le phénomène), c'est la coopération régionale», a ajouté M. Djinnit.

Ces jeunes filles sont traitées en «esclaves», «venues et «mariées» de force, avait déclaré le chef du groupe islamiste Boko Haram dans une vidéo.

Le groupe extrémiste Boko Haram a enlevé le 14 avril dans la ville de Chibok, dans l'Etat de Borno (nord-est) 276 lycéennes. Plusieurs dizaines d'autres ont réussi à s'échapper, mais plus de 220 seraient toujours aux mains des insurgés, selon la police.

APS

## Condamnation du Conseil de sécurité



**Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné fermement, vendredi, l'enlèvement de plusieurs centaines de lycéennes nigériennes par le groupe islamiste Boko Haram ainsi que le massacre perpétré lundi à Gamboru Ngala (nord-est du Nigeria).**

La déclaration unanime du Conseil de sécurité affirme que ces exactions «peuvent constituer des crimes contre l'humanité» passibles de poursuites devant la justice internationale. Elle ne fait cependant pas explicitement référence à la Cour pénale internationale (CPI).

Les 15 pays membres du Conseil se disent prêts à «suivre de manière active la situation des jeunes filles enlevées et à envisager des mesures appropriées contre Boko Haram», une allusion apparente à d'éventuelles sanctions.

Les 15 pays se disent «profondément scandalisés» par l'enlèvement de plus de 200 lycéennes à Chibok (nord-est du Nigeria), le 14 avril et

l'enlèvement de huit autres jeunes filles à Warabe le 5 mai. Ils «exigent (leur) libération immédiate et sans conditions».

L'attaque de lundi que le Conseil a qualifié de «terroriste» et a condamné «dans les termes les plus fermes», avait fait plusieurs centaines de morts à Gamboru Ngala, une ville proche de la frontière camerounaise dans l'Etat de Borno, fief historique de Boko Haram où avait également eu lieu le kidnapping des lycéennes le 14 avril.

Dans sa déclaration, le Conseil «salut les efforts en cours par le gouvernement du Nigeria» pour faire libérer les lycéennes ainsi que «les efforts internationaux pour l'aider dans ce domaine». Il «demande à la communauté internationale et en particulier aux pays de la région de travailler en étroite coopération avec les autorités nigériennes à cet égard». La mobilisation internationale s'est développée après l'enlèvement des lycéennes et de nombreux pays ont offert et apporté leur soutien. Des équipes d'experts améri-

cains, britanniques et français sont arrivées à Abuja vendredi.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a décidé d'envoyer son représentant spécial en Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, à Abuja pour proposer l'aide des Nations unies dans l'affaire des lycéennes enlevées au Nigeria, a annoncé vendredi l'ONU.

La mise au point de la déclaration du Conseil de sécurité, proposée jeudi par le Nigeria, membre du Conseil, a pris du temps car les pays membres n'étaient pas tous d'accord sur la place à donner à la CPI, selon des diplomates. Plusieurs pays occidentaux dont la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni souhaitaient qu'elle soit explicitement mentionnée mais la Russie, le Tchad et le Rwanda s'y sont opposés.

L'insurrection menée par Boko Haram, qui dure depuis cinq ans, a fait des milliers de morts (plus de 1 500 depuis début 2014) au Nigeria, pays le plus peuplé et première économie d'Afrique. Les violences se concentrent dans le Nord-Est, où l'armée mène une vaste opération depuis un an contre les insurgés.

## L'ONU envoie un émissaire à Abuja



rendues saines et sauvées à leurs familles», a indiqué le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq.

M. Djinnit a «réitéré» vendredi à Dakar sa «ferme condamnation» de l'enlèvement de plus de 200 lycéennes au Nigeria par le groupe islamiste Boko Haram, et appelé à renforcer la coopération régionale contre «le terrorisme».

Il s'est exprimé lors d'une conférence de presse organisée après une rencontre à Dakar des chefs de mission de maintien de la paix de l'ONU en Afrique de l'Ouest.

## SOMALIE

### Une nouvelle famine pourrait éclater

Le coordinateur humanitaire de l'ONU pour la Somalie, Philippe Lazzarini a averti vendredi que faute d'action immédiate, la situation alimentaire fragile du pays de la Corne de l'Afrique se déteriorera dans les mois à venir, a déclaré Farhan Haq, vice-porte-parole de l'ONU. M. Lazzarini a indiqué que les pluies retardées, la flambée des prix alimentaires et les conflits chroniques sont les facteurs qui ont abouti à la dégradation de la situation humanitaire en Somalie et qu'il y reste très peu de ressources provenant de l'assistance humanitaire. M. Lazzarini a également mis en garde certaines

agences de l'ONU et des ONG contre des risques associés à la clôture imminente des projets qui sont essentiels pour sauver des vies. Les agences et partenaires humanitaires de l'ONU ont lancé un appel aux dons de 933 millions de dollars en 2014 pour mener des opérations humanitaires, mais seulement 15% de la somme a été réunie jusqu'ici. En novembre 2013, plus de 7,1 millions de Somaliens vivaient une crise alimentaire, a rappelé le Programme alimentaire mondial (PAM), ajoutant que le conflit du Soudan du Sud a énormément aggravé l'insécurité alimentaire dans le pays.

## SOUDAN DU SUD

# Machar et Kiir signent un accord de paix tant attendu

Le président sud-soudanais, Salva Kiir, et son ancien vice-président,

Riek Machar, ont signé vendredi à Addis Abeba un document dans lequel ils s'engagent à cesser les hostilités et à mettre en place un gouvernement de transition en vue des prochaines élections.

Le traité, également paraphé par le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn, hôte des négociations, précise que les hostilités doivent prendre fin 24 heures après la signature de l'accord.

«Les deux dirigeants ont convenu que toutes les activités hostiles cesseraient dans les 24 heures», selon Seyoum Mesfin, un des responsables de la médiation.

Un cessez-le-feu entre les belligérants, péniblement négocié et signé le 23 janvier dans la capitale éthiopienne l'église de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), organisation sous-régionale est-africaine, n'a jamais été respecté.

Outre la cessation des hostilités, la mise en place d'un gouvernement de transition est confirmée. Ce dernier devra aboutir à des élections pour lesquelles les deux hommes n'évoquent pas de date.

Les deux dirigeants ont convenu qu'un gouvernement de transition offre les meilleures chances au peuple du Soudan du Sud» en vue des prochaines élections, a expliqué Seyoum Mesfin.

Ce dernier, ancien ministre éthiopien des Affaires étrangères et l'un des principaux négociateurs de l'Igad, a féli-



cité MM. Kiir et Machar d'avoir «mis fin à la guerre». «Les combats vont cesser», a-t-il encore assuré.

Il est également établi que l'action humanitaire devra être facilitée et soutenue et cela dans toutes les régions du pays.

L'accord prévoit aussi «l'ouverture de couloirs humanitaires (...) et la coopération avec les agences humanitaires et de l'ONU afin de faire en sorte que l'aide humanitaire atteigne toutes les zones du Soudan du Sud», se- lon Seyoum Mesfin.

MM. Kiir et Machar s'étaient quelques minutes auparavant retrouvés face-à-face et s'étaient serré la main, à l'issue d'une journée d'entretiens séparés avec M. Hailemariam Desalegn, qui assure la présidence en exercice de l'Igad.

#### L'accord de paix salué par Juba et la communauté internationale

Riek Machar s'est félicité de cet accord de paix mais il a tenu à réaffirmer qu'il n'avait jamais commis le coup d'état dont il est accusé et qui a déclenché la guerre civile.

Les premiers combats ont éclaté à Juba le 15 décembre au sein de l'armée sud-soudanaise entre troupes loyales à chacun des deux dirigeants.

«Je suis heureux que nous ayons signé cet accord ce soir», a déclaré à la presse M. Machar.

Pour sa part, le commissaire à la Paix et la Sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, a estimé que «même avec cette signature, vu la crise actuelle, le rétablissement de la paix au Soudan du Sud ne sera pas facile».

A l'étranger, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a aussi salué l'accord visant à résoudre la crise au Soudan du Sud, et demandé aux parties concernées de «traduire immédiatement en action leurs engagements, particulièrement la cessation de toute hostilité».

Le chef de l'ONU, a, par la même, réaffirmé l'engagement ferme des Nations unies envers la population sud-soudanaise».

L'accord de paix a également été salué par le secrétaire d'Etat américain John Kerry, y voyant une possible «avancée majeure».

Le chef de la diplomatie américaine, qui a également salué les efforts du Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn, a estimé que «le peuple sud-soudanais a trop souffert depuis bien trop longtemps».

«Cet accord est l'occasion de prendre un nouveau départ vers la paix et il ne faut pas la rater. Nous ferons tout notre possible pour (vous) aider à y arriver», a souligné M. Kerry.

De son côté, la conseillère à la sécurité nationale du président Barack Obama, Susan Rice, a estimé que l'accord signé à Addis Abeba «comporte la promesse de mettre fin à la crise».

Elle presse également les deux parties d'«agir rapidement pour honorer cet engagement en paroles et en actes, en mettant fin à la violence et en négociant en toute bonne foi afin d'atteindre un accord politique qui puisse assurer stabilité, prospérité et paix pour tous les Sud-Soudanais».

«L'ONU et Washington avaient mis en garde contre des risques de «génocide» et de «famine» dans le pays, plaçant MM. Kiir et Machar sous intense pression diplomatique.

Le conflit sanglant a contraint quelque 923 000 Sud-Soudanais à se déplacer dans leur propre pays alors que plus de 293 000 personnes se sont réfugiées dans des pays voisins, tels que l'Ouganda, l'Ethiopie, le Kenya et le Soudan.

Quelque 4,9 millions de personnes ont actuellement besoin d'assistance humanitaire.

## Indignation en France suite aux interventions «musclées» dans des universités marocaines

L'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (Asdhom) s'est indignée des récentes interventions «musclées» des forces de sécurité dans des universités marocaines, ayant fait de nombreux blessés parmi des étudiants-militants des droits de l'Homme. L'Ong, basée à Paris, évoque des affrontements ayant eu pour théâtre, le 25 avril dernier, un campus universitaire à Fès où des affrontements entre groupes d'étudiants ont fait un mort, suscitant l'intervention des forces de l'ordre qui, à son tour, s'est soldée par des blessés et des interpellations parmi les étudiants.

Tout en signalant que les arrestations opérées «rapidement» après les affrontements et avant la mort du défunt n'ont touché qu'un groupe des antagonistes, l'Asdhom dit ne pas s'expliquer ces arrestations qui, a-t-elle affirmé, ont été suivies d'une accusation jugée grave requalifiée de «meurtre avec prémeditation». Selon elle, ces interpellations auraient touché des anciens prisonniers politiques de l'UNEM-Fès qui n'étaient pas présents le jour des affrontements.

«Les opérations de police se sont poursuivies au-delà de Fès, dans d'autres universités du pays, comme à l'université de Marrakech, où un groupe de criminels non identifié s'est attaqué aux militant(e)s de l'UNEM», a ajouté l'Association, qui regrette l'assimilation d'étudiants à des criminels. «Nous restons vigilants et mettons en garde les autorités marocaines contre cette escalade de violence et contre toute tentative de son exploitation pour venir à bout de tout mouvement de protestation populaire et pacifique», a-t-elle averti, dans un communiqué parvenu samedi à l'APS. Pour l'Asdhom, assimiler les militants de l'UNEM, du mouvement 20-Février, du mouvement des diplômés chômeurs et les défenseurs des droits de l'Homme à de «vulnérables criminels n'est pas acceptable».

«Nous refusons qu'ils soient victimes de procès non équitables, montés de toutes pièces, où ils sont généralement accusés à tort de + violences à l'encontre d'agents de l'Etat, rassemblements armés et non autorisés, destruction de biens publics, désobéissance, etc +», a affirmé l'Association qui dit continuer à défendre ces «victimes d'atteinte aux droits» qu'elle considère comme des prisonniers d'opinion. Ces derniers sont proposés au parrainage dans le cadre de la campagne de solidarité internationale que l'Asdhom a lancée en novembre 2012, depuis Paris sous la houlette de l'écrivain-journaliste français Gilles Perrault.

## L'accord de paix, possible «avancée majeure»

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry a salué l'engagement à «cesser les hostilités», signé vendredi par le président sud-soudanais Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, y voyant une possible «avancée majeure».

«L'accord d'aujourd'hui à cesser immédiatement les hostilités au Soudan du Sud et à négocier (la mise en place d'un) gouvernement de transition pourrait constituer une avancée majeure pour l'avenir» du pays, a souligné M. Kerry dans un communiqué.

«Le travail doit continuer», a-t-il insis-

té, en appelant «les deux parties à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour s'assurer que cet accord soit entièrement appliqué et que les groupes armés des deux côtés adhèrent à ses termes».

Dans un communiqué séparé, la conseillère à la sécurité nationale du président Barack Obama, Susan Rice, a estimé que l'accord signé à Addis Abeba «comporte la promesse de mettre fin à la crise». «Nous pressons le président Kiir et M. Machar d'agir rapidement

pour honorer cet engagement en paroles et en actes, en mettant fin à la violence et en négociant en toute bonne foi afin d'atteindre un accord politique qui puisse assurer stabilité, prospérité et paix pour tous les Sud-Soudanais».

Dans cet accord, les deux dirigeants «ont convenu que toutes les activités hostiles cesseraient dans les 24 heures». Ils ont également, dans ce texte, «convenu qu'un gouvernement de transition offre les meilleures chances au peuple du Soudan du Sud» en vue de prochaines élections, sans préciser de date.

## CENTRAFRIQUE

La présidente centrafricaine de transition, Catherine Samba Panza, prévoit de «réaménager» son gouvernement trois mois après sa mise en place, dans un contexte de violences intercommunautaires quasi-constants. Citée par l'agence AFP, Mme Samba Panza explique que «trois mois après, il faut faire une évaluation de l'action» des ministres. «Ceux qui ont tenu le cap, vont rester. Ceux qui n'auront pas tenu le cap, je serai obligée de faire un ré-

## La présidente de transition prévoit de «réaménager» son gouvernement

aménagement à ce niveau-là», a-t-elle ajouté sans indiquer de date pour un remaniement.

Sur la situation sécuritaire, elle rappelle que «le niveau d'insécurité à mon arrivée était intenable. Des efforts ont été vraiment faits au niveau du gouvernement et des forces internationales également pour amener le niveau d'insécurité à un niveau acceptable», juge-t-elle. Evoquant les rumeurs quasi-constants dans

la capitale d'offensives des miliciens chrétiens anti-balaka ou de combattants majoritairement musulmans Séléka, la présidente dit «avoir appris comme tout le monde ces rumeurs-là. Nous prenons toutes les dispositions sécuritaires qu'il faut pour faire face à ces rumeurs».

Depuis la prise de pouvoir de la rébellion Séléka en mars 2013, renversée en janvier 2014, la Centrafrique vit une crise sans précédent, rythmée par les exactions

des groupes armés, qui ont provoqué le déplacement de centaines de milliers d'habitants et contraint à l'exode de régions entières de dizaines de milliers de civils musulmans. Une mission de la Cour pénale internationale (CPI) est actuellement en Centrafrique dans le cadre d'une enquête préliminaire sur les crimes commis dans le pays depuis 2012.

APS

## RÉFUGIÉS SYRIENS

### Le FMI appelle à augmenter l'aide au Liban

Le FMI a appelé vendredi la communauté internationale à accroître son aide au Liban face à l'afflux de réfugiés syriens qui fragilise son économie.

«La crise en Syrie a provoqué un afflux sans précédent de réfugiés» qui pourraient former 25% de la population libanaise et peser sur les finances publiques du pays, a indiqué une équipe du Fonds monétaire international (FMI) à l'issue d'une mission à Beyrouth.

Selon le FMI, les dépenses publiques libanaises se retrouvent ainsi «sous pression» qu'il s'agisse des hôpitaux, des écoles ou des services publics.

Le chômage a, lui, «quasiment doublé» et frappe désormais environ 20% de la population active, estime l'institution, qui note également que la croissance économique de 2% est bien inférieure au niveau qui était le sien avant le début de la crise syrienne en 2011.

Dans ce contexte, les quelque 800 millions de dollars d'aide humanitaire apportés par la communauté internationale au Liban l'année dernière ne suffisent pas, estime le Fonds.

«Le soutien des donateurs au budget et à la population libanaise (...) reste minime en dépit de nombreux appels», affirme-t-il dans son communiqué.

Mi-mars, les Nations unies ont chiffré à 1,9 milliard de dollars les besoins du Liban cette année tout en déplorant que ce montant ne soit pour l'heure couvert qu'à hauteur de 14%.

«Sans soutien financier de la communauté internationale, les besoins de la population libanaise et des réfugiés ne seront pas couverts», a mis en garde le FMI.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), plus de 150 000 personnes ont été tuées depuis le début en mars 2011 du conflit en Syrie.

Et d'après l'ONU, 6,5 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Syrie et quelque 2,6 millions ont fui le pays, s'installant principalement dans les Etats voisins. Début avril, ils étaient plus d'un million au Liban.

## YÉMEN

### 2 membres d'Al-Qaïda, un Saoudien et un Daghestanais, tués dans le sud

Deux membres présumés d'Al-Qaïda, un Saoudien et un Daghestanais, ont été tués vendredi dans la province de Chabwa dans le sud du Yémen, où l'armée poursuit une offensive contre le réseau extrémiste, ont annoncé les autorités.

L'agence officielle Saba, citant une source militaire, a indiqué qu'un ressortissant du Daghestan, expert en explosifs et surnommé Taymour al-Daghestani, a été tué par l'armée dans la province de Chabwa (sud).

«Un terroriste saoudien, identifié comme Turki Abdel Rahmane, a été abattu dans la même province», selon le site internet du ministère de la Défense.

L'armée yéménite a lancé le 29 avril une opération d'envergure pour déloger Al-Qaïda de ses bastions des provinces de Chabwa et d'Abyan (sud), affirmant lui avoir infligé de lourdes pertes et lui avoir pris plusieurs positions et secteurs.

L'opération militaire vise Al-Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa), bien implanté dans le sud et l'est du Yémen et considéré comme la plus dangereuse des branches du réseau par les Etats-Unis, principal allié du Yémen dans la lutte antiterroriste.

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi avait récemment déclaré que 70% des membres d'Aqpa étaient des étrangers.

APS

## ALGÉRIE-UMA

### Accord de principe pour la tenue d'un sommet de l'UMA avant la fin 2014

**Le Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a clôturé, vendredi soir à Rabat, les travaux de sa 32<sup>e</sup> session par la signature d'une déclaration finale dans laquelle les participants ont donné leur accord de principe pour la tenue d'un sommet des chefs d'Etats maghrébins avant la fin de l'année 2014 en Tunisie.**

Le Conseil a accepté l'invitation de la République tunisienne d'abriter la 7<sup>e</sup> session du Conseil de présidence de l'UMA, et ce en coordination et en concertation avec la Libye qui assure la présidence tournante de l'Union, indique la déclaration finale.

L'accord de principe pour la tenue de la 7<sup>e</sup> session du Conseil de présidence de l'UMA a été convenu après une concertation entre les dirigeants de l'UMA en ce qui concerne la date de la tenue de la session, à savoir avant la fin de 2014 et en principe dans le courant du mois d'octobre, ajoute la déclaration.

Concernant la problématique sécurité, le Conseil a souligné l'importance de la lutte collective contre les menaces sécuritaires transfrontalières auxquelles fait face la Région maghrébine.

Il a souligné également la nécessité de consolider la coopération sécuritaire et d'intensifier les efforts collectifs pour faire face à ces défis à travers des politiques sécuritaires com-



munes. Le Conseil a, d'autre part, examiné le bilan de l'action maghrébine commune depuis sa dernière session et exprimé sa satisfaction des réalisations des commissions ministérielles sectorielles dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'économie, les finances, l'environnement et les ressources humaines, mettant en avant la volonté des pays membres de continuer les efforts pour réaliser le progrès, le développement et la stabilité pour les peuples des pays membres.

Il a aussi passé en revue les principales questions maghrébines, régionales et internationales d'intérêt commun, exprimant sa satisfaction des mesures prises par la Libye pour l'édition d'un Etat de justice, de droit et des institutions, celles de la Tunisie sur la voie de la réussite du processus transitionnel.

Il a également exprimé sa satisfaction de l'accord de réconciliation signé le 23 avril dernier entre les mou-

vements palestiniens «Fatah» et «Hamas», susceptibles de consolider l'union du peuple palestinien et servir la cause palestinienne.

Le Conseil a exprimé ses «sincères félicitations» à l'Algérie, à l'occasion de la réélection du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika à la magistrature suprême, lui souhaitant «plein succès dans la poursuite du processus d'édification nationale et de bien-être au profit du peuple algérien frère».

De même le Conseil a exprimé ses félicitations à la Mauritanie pour son élection à la présidence de l'Union africaine.

Enfin, le Conseil a exprimé sa solidarité avec le peuple syrien, appelant à faire cesser l'effusion de sang et à réaliser ses aspirations pour la liberté, la démocratie et la dignité, soutenant les efforts de l'envoyé spécial de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de la Ligue arabe, M. Lakhdar Brahimi, pour

trouver une solution politique à la crise syrienne garantissant l'unité nationale et la souveraineté territoriale de la Syrie et de son tissu social.

L'ordre du jour de la 32<sup>e</sup> session du Conseil a porté sur plusieurs questions relatives notamment à la concertation politique sur des questions arabes, régionales et internationales, la consolidation de la coopération sécuritaire maghrébine, l'intégration maghrébine, l'examen des travaux des commissions ministérielles spécialisées, la réforme du système de l'UMA et l'actualisation des conventions maghrébines.

Les travaux se sont déroulés avec la participation de ministres des pays membres de l'UMA et du secrétaire général de l'organisation, M. Habib Benyahia.

L'Algérie était présente avec une délégation conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci-Bereksi.

## Le Conseil des ministres des AE salue l'impulsion donnée par le président Bouteflika au processus d'intégration maghrébine

Le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a exprimé vendredi à Rabat, ses vifs remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'impulsion qu'il a donnée au processus d'intégration maghrébine pour la réalisation «des aspirations des peuples maghrébins de vivre dans un es-

pace maghrébin intégré et complémentaire où règnent la paix, la stabilité et la prospérité».

Dans un message adressé au président de la République, à la clôture des travaux de sa 32<sup>e</sup> session, le Conseil a souligné qu'il «apprécie hautement son fort soutien à l'action maghrébine commune et son appui efficace à l'union maghrébine» afin qu'elle

contribue, à son tour, à faire face aux grands défis que connaît la région.

Le Conseil a, par ailleurs, renouvelé son engagement à poursuivre sous les «judicieuses orientations» du président, l'action pour concrétiser la complémentarité et l'intégration maghrébines de manière à réaliser les aspirations des peuples de la région à la stabilité et le développement.

## UKRAINE

### Les membres de la Croix-Rouge arrêtés à Donetsk ont été libérés

Les membres de la Croix-Rouge arrêtés vendredi soir à Donetsk, place forte des pro-russes dans l'est de l'Ukraine, ont été libérés, a annoncé hier une responsable de l'organisation à Kiev. «Une équipe de la Croix-Rouge locale et un membre de la Croix-Rouge internationale ont été arrêtés. Ils sont tous libres à présent», a-t-elle indiqué, précisant que le membre international de l'équipe était de nationalité suisse.

«Selon les dernières informations dont nous disposons, ils ont été libérés la nuit dernière vers 2h00», a-t-elle dit. «Nous ne savons pas par qui ils ont été détenus».

Plus tôt hier, un porte-parole des autorités séparatistes pro-russes à Donetsk avait indiqué que les membres de l'équipe avaient été arrêtés en raison de soupçons d'espionnage.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Jeunesse : Franklin  
06:10 Jeunesse : Franklin  
06:25 Jeunesse : La famille Cro  
06:30 Jeunesse : TFOU  
10:10 Sport : Automoto  
10:50 Culture Infos : Mon plus beau coup de poker  
11:00 Sport : Téléfoot  
11:55 Sport : L'affiche du jour  
11:58 Culture Infos : Météo  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : Météo  
12:52 Culture Infos : Trafic info  
12:55 Du côté de chez vous  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:30 Culture Infos : Reportages  
14:45 Série TV : Mentalist  
15:25 Série TV : Les experts  
16:20 Série TV : Les experts  
17:10 Série TV : Les experts  
18:00 Culture Infos : Sept à huit  
19:50 Culture Infos : Toi toi mon tonit  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:35 Du côté de chez vous  
20:40 Culture Infos : Là où je t'emmènerai  
20:45 Culture Infos : Météo  
20:55 Cinéma : Largo Winch  
23:05 Série TV : Esprits criminels  
23:50 Série TV : Esprits criminels

**2**

06:10 Jeunesse : La guerre des Stevens  
06:30 Jeunesse : La guerre des Stevens  
07:00 Culture Infos : Thé ou café  
08:05 Sport : Rencontres à XV  
08:30 Culture Infos : Sagesse bouddhiste  
08:45 Culture Infos : Islam  
09:15 Culture Infos : Judaïca  
09:30 Culture Infos : La source de vie  
10:00 Culture Infos : Présence protestante  
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:58 Culture Infos : Ma maison s'agrandit  
12:59 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...  
14:04 Culture Infos : Météo 2  
14:05 Culture Infos : Point route  
14:15 Divertissement : Vivement dimanche  
16:25 Culture Infos : Grandeur nature  
17:30 Sport : Stade 2  
18:50 Divertissement : Vivement dimanche prochain  
19:55 Culture Infos : Météo 2  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche  
20:38 Culture Infos : D'art d'art  
20:40 Culture Infos : Mieux comprendre l'immobilier  
20:45 Culture Infos : Météo 2  
20:48 Cinéma : Mon petit doigt m'a dit...  
22:35 Culture Infos : Faites entrer l'accusé  
23:50 Culture Infos : Météo 2  
23:52 Divertissement : Histoires courtes

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:35 Jeunesse : Ludo  
06:36 Jeunesse : Garfield & Cie  
07:00 Jeunesse : Les nouvelles aventures de Peter Pan  
07:26 Jeunesse : Les nouvelles aventures de Peter Pan  
07:52 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
07:58 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:04 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:15 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:21 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:28 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:35 Série TV : Shaun le mouton

08:46 Jeunesse : Batman  
09:11 Jeunesse : Batman  
09:37 Divertissement : Scooby-Doo et le fantôme de la sorcière  
10:51 Jeunesse : Titi et Grosminet  
11:12 Jeunesse : En sortant de l'école  
11:25 Culture Infos : Météo  
11:30 Culture Infos : Dimanche avec vous  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis  
13:40 : Jour de brocante  
15:00 Sport : En course sur France 3  
15:20 Culture Infos : Un dimanche en France  
17:00 Divertissement : Les chansons d'abord  
17:55 Divertissement : Questions pour un super champion  
18:45 Culture Infos : Ma maison s'agrandit  
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
19:58 Culture Infos : Météo  
20:00 Sport : Tout le sport  
20:15 Série TV : Zorro  
20:45 Divertissement : Inspecteur Barnaby  
22:15 Divertissement : Inspecteur Barnaby  
23:45 Culture Infos : Météo  
23:50 Culture Infos : Soir 3

**CANAL+**

07:05 Série TV : Gorg et Lala  
07:15 Série TV : Hubert & Takako  
07:20 Série TV : Hubert & Takako  
07:30 Série TV : Kaeloo  
07:35 Série TV : Kaeloo  
07:45 Série TV : Plankton invasion  
07:50 Jeunesse : Les Dalton  
08:00 Jeunesse : Les Dalton  
08:05 Jeunesse : Le chihuahua de Beverly Hills 3  
09:35 Cinéma : Oblivion  
11:33 Culture Infos : La météo  
11:35 Divertissement : Rencontres de cinéma  
12:00 Culture Infos : Le supplément  
12:45 Culture Infos : Le JT  
13:05 Sport : La grille  
13:50 Sport : Formule 1  
14:00 Sport : Formule 1  
16:05 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
17:05 Culture Infos : Juan Carlos : le crépuscule d'un roi  
18:05 Sport : Formula One, le magazine de la F1  
19:10 Sport : Canal Football Club  
19:35 Sport : Canal Football Club  
20:55 Sport : Plateau sport  
21:00 Sport : Les Trophées UNFP 2014  
22:30 Sport : L'équipe du dimanche  
23:20 Divertissement : Le journal des jeux vidéo  
23:40 Cinéma : Hôtel Normandy

**6**

06:00 Divertissement : M6 Music  
07:00 Divertissement : Absolument stars  
09:35 Série TV : Malcolm  
10:05 Série TV : Malcolm  
10:30 Série TV : Malcolm  
11:10 Sport : Sport 6  
11:20 Sport : Turbo  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Culture Infos : Maison à vendre  
14:45 Divertissement : Recherche appartement ou maison  
16:10 : D&CO  
17:15 Culture Infos : 66 minutes  
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format  
19:40 Culture Infos : Météo  
19:45 Culture Infos : Le 19.45  
20:05 Culture Infos : E=M6  
20:40 Sport : Sport 6  
20:50 Divertissement : Capital  
23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

## La sélection

**TF1**

19h50

**Largo Winch****Résumé**

Le corps sans vie du multimilliardaire Nério Winch, principal actionnaire du puissant groupe W, est retrouvé à Hongkong. L'homme d'affaires, qui a été assassiné, n'avait pas de successeur officiel. Cependant, l'homme avait en secret adopté un fils, trente ans plus tôt : Largo. Mais le jeune héritier vient d'être jeté en prison au fin fond de la forêt amazonienne. Qu'à cela ne tienne Largo, aidé par Freddy, fidèle assistant de Nério, parvient à s'évader de sa geôle, pour s'introduire, quelques jours plus tard, au conseil d'administration de W. Là, il apprend de la bouche d'Ann Ferguson, l'associée de son père, que pour faire valoir son droit à la succession, il devra retrouver des titres au porteur cachés par Nério...

19h47

**Mon petit doigt m'a dit...****Résumé**

Pourquoi madame Rose Evangelista a-t-elle prématûrement quitté la maison de retraite où Bélisaire et Prudence Beresford sont venus voir leur tante Ada ? Et pourquoi cette vieille dame un peu toquée faisait-elle allusion à un enfant emmuré dans une cheminée ? L'affaire se complique quand, voulant lui restituer un tableau qu'ils avaient offert à leur parente, Bélisaire et Prudence s'aperçoivent qu'il leur est impossible de retrouver sa trace. Comme elle déteste l'ennui et qu'elle flaire une bien sombre affaire, Prudence décide de mener des investigations pour lever le voile sur un mystère qui lui réserve de nombreuses surprises, au grand dam de Bélisaire...



19h14

**Inspecteur Barnaby****Résumé**

A l'occasion de la fête de Ford Florey, Barnaby fait une rencontre intéressante : celle de Jack Finch, un propriétaire de terrains excentrique et excellent tireur. Un peu plus tard, au cours d'une attraction, Faye Lennox, la maîtresse de ce dernier, est tuée d'une balle en plein cœur. Le lendemain, c'est Jack Finch qui est retrouvé mort. Qui peut avoir voulu se débarrasser des deux amants ? Barnaby et Jones sont alors chargés d'enquêter. Ils se penchent tout d'abord sur le litige qui opposait Silas Burbage à Finch depuis de nombreuses années : un terrain de tourbières, qui semble être l'objet de toutes les convoitises...

**CANAL+**

19h55

**Les Trophées UNFP 2014****Résumé**

La 22e édition, l'an passé, avait fait la part belle au Paris Saint-Germain. Zlatan Ibrahimovic avait remporté le trophée de meilleur joueur de Ligue 1. Salvatore Sirigu celui de meilleur gardien. Carlo Ancelotti avait partagé celui de meilleur entraîneur avec le Stéphanois Christophe Galtier. Qui pourra cette année contester la suprématie parisienne ? La relève lyonnaise, brillante cette saison, mettra-t-elle la main sur le trophée de meilleur jeune ? Les Monégasques, dauphins du Paris Saint-Germain, pourraient eux aussi mettre la main sur une récompense. Les Dogues de Lille, qui complètent le podium, devraient également figurer parmi les bons élèves de cette promotion 2014.

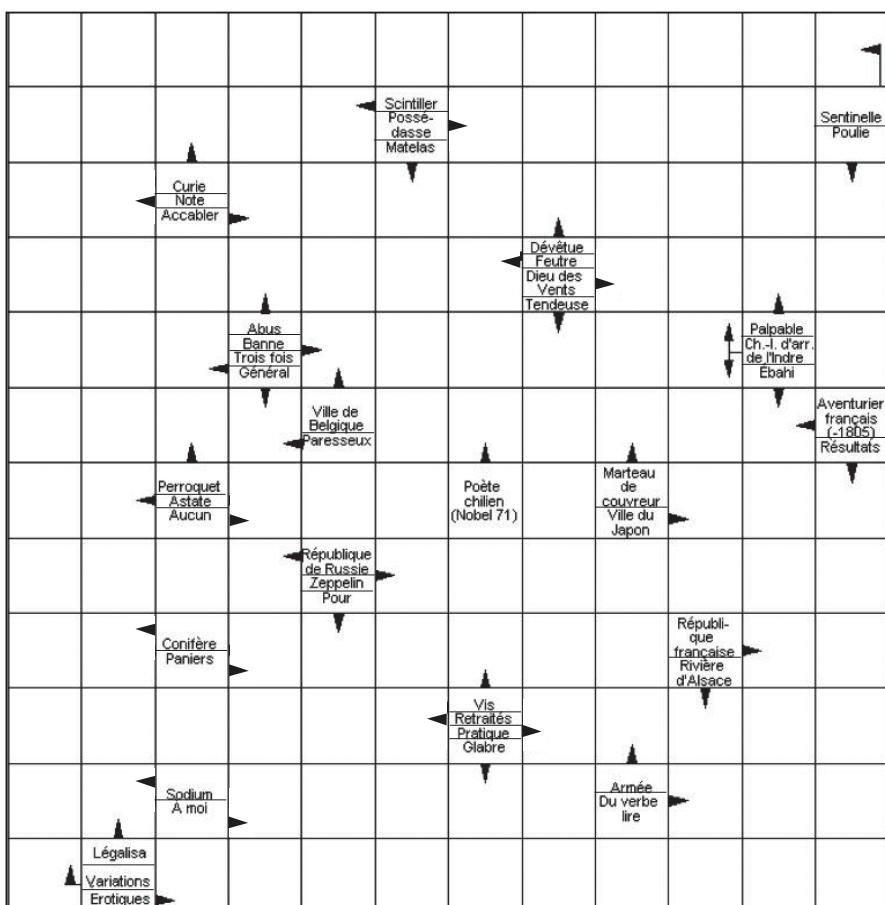
**M6**

19h50

**Capital****Résumé**

Au sommaire :  
Au chômage à 6000 euros !  
En France, un demandeur d'emploi touche en moyenne 1100 euros par mois. L'indemnité peut toutefois monter jusqu'à plus de 6000 euros pour ceux qui jouissent des plus gros salaires.  
Allocs logement : une aubaine pour les marchands de sommeil  
Les caisses d'allocations familiales versent seize milliards d'euros chaque année. Un foyer sur cinq touche ces aides.  
Les largesses de l'assurance-maladie  
Le nouveau gouvernement a fait l'une de ses priorités : économiser dix milliards d'euros sur l'assurance-maladie.  
Retraites : les coûteux priviléges des régimes spéciaux  
Focus sur les régimes spéciaux, chez EDF, à la SNCF ou bien à la RATP. Les particularités de ces statuts doivent-elles disparaître ?

## Mots fléchés n°593



## Samouraï-Sudoku n°593

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



7 erreurs

## Mots croisés n°593

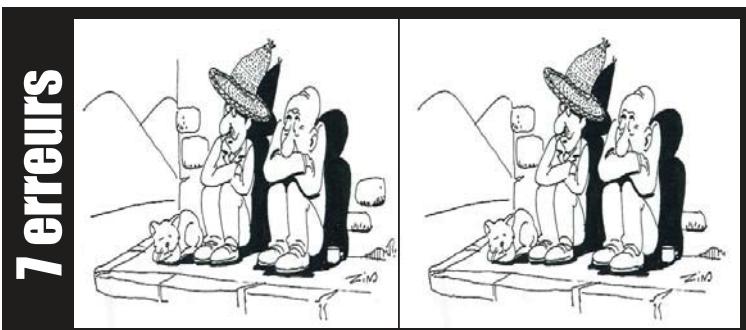
## Horizontalement:

1. Chauve-souris
2. Protection - Photographe français
3. Tour-Drame lyrique japonais - Mauvais tableau
4. Fleuve de Russie - Am-père-heure
5. Cuisinier - Poursuit les ignorantes
6. Imagerie par résonance magnétique - Ruthénium - Poisson voisin de la sardine
7. Euphorie
8. Agile - Prophète biblique
9. Grande quantité - Prédisposé
10. Europium - Oliginal - Lyce professionnel
11. Reine de Castille et de Leon - Fils d' Anchise et d' Aphrodite
12. Répondre - Cessation collective et concertée du travail

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## Verticalement:

1. Devin
2. Action de se tromper - Grand monastère orthodoxe
3. Samarium - Halos lumineux - Coups de baguettes
4. infliges une peine - Infinitif - Graffiti
5. il incendia le temple d'Artemis à Ephese - Quotient intellectuel
6. Note - Proxénète
7. Adj. dém. - Solution
8. Sur la croix - Roman de Chateaubriant
9. Prénom masculin - Recouvrir d'une mince couche d'aluminium
10. Reptile dinosaure - Néon
11. Telles - Unité monétaire principale de la Bulaarie
12. Issue - Adj. poss. - Glaive



## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

## Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

## Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

## Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

## Proverbe français

## C'est arrivé un 11 mai

1588 : journée des barricades soulèvement parisien mené par le « Conseil des Seize » et par le duc de Guise contre le roi Henri III.

1797 : disparition de la République de Venise.

1802 : vote du Consulat à vie.

1864 : fin de la bataille de Spotsylvania entre les nordistes et les confédérés (guerre de Sécession).

1881 : traité du Bardo qui instaure le protectorat de la France sur la Tunisie.

1926 : fin de la grève générale au Royaume-Uni.

1942 : la seconde bataille de Kharkov est un échec pour l'Armée rouge.

1949 : fin du blocus de Berlin.

1975 : incident du Mayagüez (affrontements entre les forces armées américaines et les Khmers rouges).

1996 : arrangement de Wassenaar sur la coordination des politiques en matière d'exportations d'armements conventionnels et de biens et technologies à double usage.

## Célébrations :

- Journée internationale de l'infirmière, jour anniversaire de la naissance Florence Nightingale.

- Journée mondiale de la fibromyalgie.

- Journée mondiale du commerce équitable.

- **Finlande** : Journée du patrimoine finlandais, en mémoire de Johan Vilhelm Snellman.

VOVINAM VIET VO DAO (SENIORS)

# L'Olympic de Bourouba remporte la Coupe d'Algérie 2014

L'Olympic de Bourouba a remporté la Coupe d'Algérie (seniors) de Vovinam Viet Vo Dao, saison 2014, grâce aux douze médailles dont neuf or et une en argent, décrochées vendredi à la salle Hacène Harcha (Alger).



L'Olympic de Bourouba a devancé l'équipe de la Sûreté nationale qui s'est contentée de neuf médailles (six en or, une en argent et deux de bronze), suivi du Boudououa Club de Vovinam Viet Vo Dao (3), avec un total de sept médailles (4 en or, 2 en argent et 1 en bronze).

467 athlètes, dont 67 filles, avaient participé à cette 12<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie de Vovinam Viet Vo Dao, représentant 58 clubs, issus de 19 wilayas.

Les tours préliminaires ont été disputés entre le 2 et le 3 mai derniers, à Dar El Beïda, et grâce auxquels 150 athlètes, dont 17 filles avaient réussi à décrocher leur billet pour la phase finale, disputée vendredi, à la salle Harcha.

Une discipline de plus en plus populaire en Algérie, et qui suscite l'en-

gouement d'un public varié, entre garçons et filles, jeunes et moins jeunes. «Même le niveau des athlètes s'est considérablement amélioré, particulièrement dans l'épreuve du combat. Ceci prouve qu'un gros travail se fait au niveau des clubs, notamment dans le domaine de la formation» a constaté le président de la Fédération, Mohamed Djouadji.

Les épreuves de la finale de Coupe d'Algérie ont été outrageusement dominées par les «internationaux» dont le niveau était nettement supérieur à celui des athlètes qui n'ont pas encore acquis ce statut.

L'écart de niveau était perceptible notamment lors de la finale des -77 kgs, où l'international Lokmane Benhala avait battu son adversaire, par KO, en seulement 20 secondes.

Oussama Mechakek, de l'Olympic

Bourouba, avait lui aussi montré de très belles dispositions dans l'épreuve de self-défense. Un fait encourageant en prévision des championnats d'Afrique de Vovinam Viet Vo Dao, prévus du 26 au 30 août en Côte d'Ivoire. Avant cela, les internationaux algériens auront à disputer le «Grand Prix» de Vovinam Viet Vo Dao, qui sera organisé par la Commune des Eucalyptus (Est d'Alger) les 5 et 6 juillet 2014. Un tournoi de haut niveau, qui servira probablement de préparation pour les échéances futures. Le Vovinam Viet Vo Dao, littéralement l'art martial du Vietnam a été créé à Hanoi, en 1938, par le Maître Lòc Nguyen, appelé également «Le Maître fondateur». Une discipline qui s'est développée sur le plan local, avant de se propager dans le delta du Mékong, puis aux quatre coins du monde.

## COUPE NATIONALE DE PENTATHLON MILITAIRE

### La II<sup>e</sup> RM remporte le trophée à Batna

La sélection de la II<sup>e</sup> Région militaire (RM) a remporté, hier, la Coupe nationale de pentathlon militaire au terme de cinq jours de compétitions à l'Ecole d'application de l'arme blindée de Batna (EAAB).

Les pentathloniens de la II<sup>e</sup> RM ont triomphé avec un total de 19.302,6 points, suivis de près par la sélection de la V<sup>e</sup> RM (19.158,6 points) et la formation de la III<sup>e</sup> RM (19.048,16 points).

Dans l'épreuve du parcours du combattant avec relais, la première place est revenue à l'équipe de la 40<sup>e</sup> division blindée (1'55"89), tandis que les athlètes de la 8<sup>e</sup> division blindée se sont classés seconds en 1'57"24), suivis de l'équipe de la V<sup>e</sup> RM (1'57"64).

L'entraîneur de l'équipe nationale de pentathlon, Ahmed-Ali Fermous, s'est félicité de «l'excellent niveau» de ces joueurs qui ont vu la pulvérisation de trois (3) records nationaux dans les épreuves de natation, du parcours du combattant avec relais et de tirs.

Des performances réalisées respectivement par l'adjudant Mustapha Boudamous (28'70") en natation et le sergent El Ouane Allal au parcours du combattant avec relais (1'59"), tous deux de la 40<sup>e</sup> division blindée, et par le sergent-chef Chergui Hamza de la I<sup>e</sup> RM au tir avec 165 points. Ahmed-Ali Fermous a affirmé que cette compétition a été «motivante» pour l'équipe nationale militaire qui

s'est bien préparée pour les prochaines échéances.

Après avoir félicité les vainqueurs et souhaité de meilleurs résultats ultérieurs pour l'ensemble des athlètes participants, le général Mohamed Omar, commandant de l'EAAB de Batna a estimé, dans son allocution de clôture, que cette coupe a permis de découvrir nombre d'athlètes de haut niveau, et constitué un indicateur de l'importance de la préparation physique et sportive des participants qu'il a appelés à préserver ce niveau de compétitivité par le travail continu, pour honorer l'esprit sportif et le sport militaire. Soixante-dix-huit (78) athlètes représentant 13 équipes des différentes régions militaires, états-majors des forces armées et écoles militaires du pays ont pris part à cette compétition.

#### Résultats techniques :

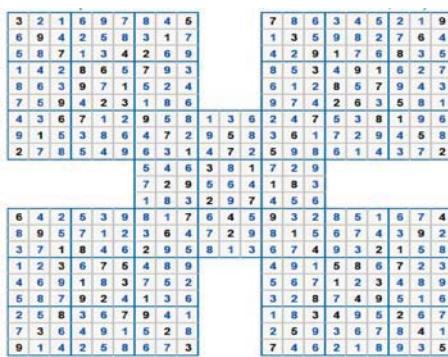
##### -Par équipes :

- 1- II<sup>e</sup> RM : 19.302,60 points
- 2- V<sup>e</sup> RM : 19.158,60 points
- 3- III<sup>e</sup> RM : 19.048,16 points

##### -Individuel:

- 1- Sergent Laïd Gabes (V<sup>e</sup> RM) 4.945 points
- 2- Sergent Farid Maâtallah (III<sup>e</sup> RM) 4.905 points
- 3- Sergent Toufik Louahem (I<sup>e</sup> RM) 4.870 points.

## Sudoku n°592



## Mots Croisés N°592

PUDIBONDERIE  
URANUS■AMERS  
PICOTIN■AVEC  
ICA■SEANCE■R  
NEPE■RIPENO  
IMOLA■F■ES■Q  
SI■OLT■TR■OU  
AERICOLE■ISE  
T■AGONISER■R  
IR■NOTE■TITI  
OISELE■CRANE  
NONRESIDENTS

## Mots Fléchés N°592

RACCOMPAGNER  
IBERIE■BLED■  
BADEN■PRO■ED  
OTE■DRAISINE  
UT■FROISSE■P  
LUXUEUX■INFO  
DEUX■G■UNAUS  
I■AISES■E■NE  
NONNE■ANSE■R  
G■H■RACE■RA■  
USURPA■VANDA  
E■ABERRATION

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TRAMPOLINE ET TUMBLING (2<sup>E</sup> PHASE)  
Les gymnastes de l'ES Oran se distinguent

Les gymnastes de l'Entente sportive d'Oran se sont illustrés aux épreuves de la 2<sup>e</sup> étape du championnat d'Algérie de trampoline et tumbling individuel benjamins, minimes et cadets filles et garçons, disputée hier à la salle Frères-Missoum de Hal Sidi El Houari d'Oran.

Les athlètes de l'ES Oran ont dominé les épreuves en filles et garçons, remportant les premières places, suivis de l'OC Ksar El Boukhari (Médéa) et le CSAT Béchar.

Cette compétition de sports acrobatiques, organisée par la ligue oranaise de gymnastique, a regroupé 125 participants représentant 15 clubs de neuf ligues de wilayas, à savoir la formation du CS Ain Benian et la NRB Sidi M'hamed (Algier), le Machaâl Baladiet Béjaïa, le club de l'Arbaâ et AM Amal Mouzaïa (Béjaïa), le CSAT Béchar, Kolea-Gym de Tipasa, l'Olympic et le Wiffak de Ksar El Boukhari (Médéa), le MB Saïda, le Rapid athletic de Mostaganem et l'IRB Oran-est, le CSF Oran, Wafaa d'Oran et l'ES Oran. Ce championnat national de trampoline et tumbling, composé de cinq étapes, dont la troisième aura lieu les 23 et 24 mai à Tipasa, suivie de la quatrième et la 5<sup>e</sup> étape, prévues en juin à Blida et Médéa.

A l'issue des cinq étapes, les six premiers de chaque catégorie seront qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie, qui aura lieu en novembre à Ksar El Boukhari, lors du Festival national de gymnastique toutes catégories qui regroupera différentes spécialités.

Le directeur de la compétition, Rabah Mekachi a estimé que cette deuxième phase nationale a été d'un niveau technique «moyen» espérant que les athlètes retrouveront progressivement la forme et un véritable niveau lors des prochaines étapes. «Nous avons découvert lors de cette compétition de jeunes talents animés d'une volonté d'aller de l'avant» a-t-il souligné rappelant la bonne performance des gymnastes de l'équipe nationale qui ont remporté 10 médailles dont cinq en or lors de la 12<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des nations Juniors-séniors de trampoline, tumbling et aérobic qui s'est déroulé du 27 avril au 2 mai dans la ville de Walvis Bay en Namibie. La deuxième étape du championnat national s'est clôturée par une cérémonie de remise de médailles aux vainqueurs, en présence des membres de la Fédération algérienne de gymnastique et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

## TRANSFERTS :

# L'entraîneur Fouad Bouali (MCA) dans le viseur du CS Sfax

L'entraîneur du MC Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Fouad Bouali, qui a permis aux Algérois de remporter la 50<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie face à la JS Kabylie (1-1, aux tab 5-4), ne cesse d'attirer les convoitises des clubs étrangers qui souhaitent s'attacher ses services en vue de la saison prochaine.



## M.A.F

Après la piste saoudienne représentée notamment par la formation d'Al Qadissia, nous avons appris de l'agent de Bouali, Walid Bouchenafa, que le club tunisien du CS Sfax, engagé à la phase de poules de la Ligue des champions dans le groupe B avec l'ES Sétif, est entré en course pour engager le technicien tlémcenien, en remplacement du Tunisien Hamadi Daou, dont le contrat ne sera pas prolongé.

«En plus des clubs saoudiens, il y a également la piste du CS Sfax, mais pour tout vous dire, il n'y a pas de concret pour le moment, tant que les négociations n'ont pas encore été engagées entre les deux parties. Je considère que Bouali est toujours au MCA, et rien n'a été décidé concernant son avenir», a affirmé à DKNews Bouchenafa. Bouali avait succédé en novembre dernier à l'entraîneur suisse, Alain Geiger, limogé par la direction du Doyen pour mauvais résultats. Sous la houlette de Bouali, le MCA a réussi au début une belle

remontée dans le classement, non sans perdre de points, ce qui lui a valu ensuite de perdre du terrain pour se retrouver logé actuellement à la 6<sup>e</sup> place au classement de la Mobilis-Ligue 1 avec 41 points, à cinq longueurs du troisième, la JSK.

Toutefois, Bouali a sauvé sa saison et celle de son équipe en remportant la Coupe d'Algérie, la septième dans l'histoire du club. Interrogé sur son avenir jeudi en marge de la réception organisée en honneur du MCA par la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN), Bouali est resté évasif sur ce sujet. «On est en train de faire notre bilan. On attend les quatre dernières journées du championnat pour clôturer notre bilan et le présenter à la direction du MCA. Bien sûr, je suis en fin de contrat, on verra au moment opportun. Est-ce qu'on sera encore là ou non partira, ça c'est le destin. Je suis intéressé par le travail, mais le travail c'est partout aussi», a-t-il indiqué. Des propos qui peuvent dire que l'ancien coach de la JSM Béjaïa et du CR Belouizdad n'est pas chaud à l'idée de

continuer sa mission avec le MCA. Le technicien avait failli quitter le navire en cours du chemin, à l'issue de la lourde défaite concédée lors du derby algérois face à l'USMA (3-0). Ce jour là, après la fin de la rencontre, Bouali avait été agressé par deux pseudo-supporters dans les vestiaires du stade Mustapha-Tchaker de Blida. Interrogé sur la réaction de la direction mouloudéenne devant ses approches, l'agent de Bouali a déclaré que le MCA n'a pas encore proposé une prolongation de contrat. «Jusqu'à présent, les Mouloudéens n'ont pas encore abordé avec Fouad l'éventualité de prolonger son bail. Il reste quatre matchs à disputer en championnat, et je pense que la direction attend la fin de saison pour passer à l'action, à moins que Bouali n'entre plus dans ses plans pour le prochain exercice», a-t-il souligné. Ainsi, Fouad Bouali tentera de placer le MCA dans une place honorable à la fin du championnat, pour quitter le club par la grande porte, s'il venait à mettre fin à son aventure.

## UNE CARAVANE SPORTIVE À AÏN BENIANE (AIN DEFLA) «Encourager la jeunesse rurale»

## Salim Ben

La Caravane des Jeux sportifs qui a été lancée par la direction de la jeunesse et du sport de la wilaya de Aïn Defla au cours de cette semaine, a été un moment de découverte de nouvelles activités sportives pour les jeunes dans la commune de Aïn Beniane, wilaya de Aïn Defla.

Les responsables de la direction de la jeunesse et des sports de Aïn Defla (DJS) ont organisé sous l'égide du wali de Aïn Defla une caravane constituée de plusieurs ateliers et thèmes liés au sport, qui a sillonné tous les quartiers de la commune de Aïn Beniane, 55 km nord-est du chef-lieu de la wilaya de Aïn Defla. «Cette caravane sportive avait pour objectif de vulgariser plusieurs disciplines sportives, et c'est ainsi qu'on procure au jeune les valeurs nobles de la pratique sportive» a déclaré le directeur de la jeunesse et des sports de Aïn Defla, Bakhti Mohamed Amine. Par ailleurs, Mustapha Hamlaoui, chef de service à la DJS a

fait savoir, à l'occasion de la présentation de cette caravane au niveau de la commune de Aïn Beniane, que cette opération a créé un moment de détente et de loisir pour les jeunes de cette commune pendant deux jours. «Nous avons constaté un engouement particulier de la part des enfants et tous les jeunes lors de la présentation de cette caravane dans la placette de la commune, ce qui nous a poussé à généraliser cette expérience à travers toutes les communes de la wilaya», a-t-il ajouté.

La DJS de Aïn Defla a lancé cette initiative, dans le cadre de la réalisation de son plan d'action du secteur sport pour la saison sportive, notamment en matière d'animation sportive de proximité. «La manifestation sportive vise à créer un moment festif d'échanges, de rencontres et de découverte de nouvelles activités sportives. L'événement est également un espace de réflexion autour des valeurs citoyennes et environnementales», selon le DJS Bakhti Mohamed Amine.

## PUBLICITÉ

## MOBILIS LIGUE 2 DE FOOTBALL / USM BEL-

L'ASM Oran de retour  
parmi l'élite  
après sept ans d'absence

Des milliers de supporters de l'ASM Oran ont fêté vendredi après-midi, au stade Habib-Bouaïkeul d'Oran, dans une ambiance indescriptible, l'accession de leur club en Mobilis Ligue 1. De retour parmi cette division qu'ils avaient quittée il y a sept saisons, les joueurs, dirigeants et supporters de l'ASM Oran ont tenu à fêter cet événement sur leur terrain, à l'occasion de la venue du NA Hussein-Dey pour le compte de la 29<sup>e</sup> journée du championnat de Mobilis Ligue 2 professionnelle. Grâce à cette victoire (1-0), but inscrit par Mohamed Zidane sur pénalty à la 80<sup>e</sup> minute, l'ASMO a mathématiquement assuré sa montée et retrouvé l'élite, après sept saisons de purgatoire.

Dès le coup de sifflet final de l'arbitre de la rencontre remportée par l'ASMO, une marée humaine a déferlé sur le terrain depuis les gradins, pleins à craquer, pour former une impressionnante haie d'honneur aux joueurs, avant de les porter en triomphe.

La fête s'est poursuivie en ville, où d'autres milliers de personnes se sont joints, drapés aux couleurs Vert et Blanc, sillonnant les principales artères de la ville. Les klaxons des nombreux cortèges de voitures fusaiient de toute part.

Un supporter de 60 ans, en larmes, contenait difficilement sa joie en clamant : « Nous sommes en Ligue 1. L'ASMO n'a pas lâché la première place du classement depuis le début de la compétition. »

C'est grâce au grand travail mené par tout le groupe (joueurs, staff technique et dirigeants) qui n'ont ménagé aucun effort durant toute cette saison pour remplacer le club à sa place initiale, comme l'a affirmé un dirigeant.

Cette accession est amplement méritée, selon plusieurs supporters qui ont sillonné durant cette saison plusieurs stades du pays, pour participer au sacre de leur équipe.

« Je suis très ému. Bravo les joueurs, c'est surtout eux qui ont le plus souffert pour qu'enfin ce rêve devienne réalité », dira l'ex-international et ancien joueur de l'ASMO, Redouane Guemri.

« C'est une accession méritée. Il faut dire que notre parcours a été difficile, vu la rude concurrence à laquelle nous avons fait face. »

Elle a été notre principal objectif depuis le début et on l'a réussie », a déclaré l'entraîneur Kamel Mouassa. Et d'ajouter : « Au regard de son public, je dirais que l'ASMO mérite sa place en Mobilis Ligue 1. »

Le milieu de terrain de l'équipe, Tahar Mohamed, a déclaré quant à lui : « Nous sommes très heureux d'avoir réalisé un tel exploit, qui est le meilleur cadeau à offrir à nos supporters qui étaient tout le temps avec nous. »

Cette huitième accession de l'ASMO parmi l'élite est méritée pour cette école oranaise qui a enfanté des joueurs de talents.

La meilleure saison de l'ASMO en division une, avait eu lieu après l'accession de 1977-78 à la suite de laquelle le club de Mdina Jdida a pu rester 15 saisons en cette division, deux fois finaliste en coupe d'Algérie face à l'USM Alger en 1981 et le MCA en 1983.

CANDIDATURE DE L'ALGÉRIE CAN-2019/2021  
La délégation d'inspection  
de la CAF aujourd'hui à Oran

La commission d'inspection de la Confédération africaine de football (CAF), conduite par Amadou Diakité, poursuivra sa visite aujourd'hui à Oran, après avoir séjourné, la veille, à Annaba, dans le cadre de l'examen du dossier de candidature de l'Algérie pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019/2021, rapporte la FAF sur son site.

La commission d'inspection de la CAF avait entamé mardi sa visite à Alger dans le cadre du dossier de candidature de l'Algérie pour l'organisation de la CAN 2019/2021. Elle séjournera en Algérie jusqu'au lundi 12 mai.

La délégation de l'instance africaine a déjà visité les infrastructures hôtelières d'Alger et de Blida, susceptibles d'être retenues pour la compétition continentale.

Abdelkrim Bira annonce  
son départ «à 99%»

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Abdelkrim Bira, qui a permis aux club de la «Mekerra» de retrouver l'élite après une saison en Mobilis Ligue 2 de football, a annoncé samedi sa décision de quitter son poste «à 99%», évoquant une ambiguïté dans la gestion de l'équipe.

« Je ne pense pas continuer ma mission avec l'USMBA la saison prochaine. La gestion et le manque de moyens, en plus de l'ambiguïté qui caractérise le bon déroulement des affaires du club, ont fait que je suis partant à 99% », a affirmé Bira à



Radio Algérie internationale. L'USMBA a comploté vendredi son billet pour la L1, à l'issue du match nul concédé à domicile face à l'USM Blida (0-0), dans le cadre de la 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée. L'ASMO a également assuré son accession, en at-

tendant le troisième et dernier billet qui se jouera entre le NA Hussein Dey, l'Olympique de Médéa, et à un degré moindre, l'US Chaouia. « Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à cette accession, qui s'est réalisée dans la douleur et après

beaucoup de sacrifices. Maintenant, les dirigeants doivent se remettre en question pour restructurer le club en vue de la saison prochaine », a-t-il ajouté. Bira avait rejoint l'USMBA en juillet 2013 en remplacement de Mohamed Henkouche.

MOBILIS LIGUE 2  
Qui du NAHD, de l'OM et de l'USC  
aura le 3<sup>e</sup> ticket d'accession ?

Saïd Ben

Cette fin de saison 2013-2014 du championnat d'Algérie Mobilis Ligue 2 professionnel, sera marquée vendredi prochain lors de sa dernière journée par le choc des titans entre le NA Hussein-Dey et l'Olympique de Médéa au stade du 20-Août à Alger. Seulement, si c'est deux concurrents partagent la 3<sup>e</sup> place avec un total de 50 points chacun et un léger avantage aux gars de Médéa au goal-average, il y a une troisième équipe qui pourrait éventuellement profiter d'un faux pas des deux équipes pour arracher ce fameux ticket de l'accession du fait que les deux premiers ont été déjà pris par l'USM Bel-Abbès et l'ASM Oran. Ainsi et pour leur prochain match à « domicile », au stade du 20-Août, les protégés de Younès Ifticène devraient énormément se méfier des gars de l'O. Médéa invaincus depuis plusieurs journées. L'entraîneur Younès Ifticène, un spécialiste des montées en L1 est conscient que la partie sera ardue et qu'il faudrait être costaud sur tous les plans pour assurer les trois points de la victoire et donc l'accession. L'O. Médéa à la même place que le NAHD, soit sur la troisième marche du podium, est toujours en course pour la montée et jouera gros, quant à elle lors de ce déplacement périlleux à Alger. L'équipe dirigée par Nabil Negriz, auteur d'un succès en déplacement contre l'USM Annaba (1-0), avant de vaincre son hôte l'AB Méroura (2-0) vendredi dernier, espère bien récidiver dans ce déplacement face aux Sang et Or pour gagner son

ticket. Et justement lors de la 30<sup>e</sup> et dernière journée, le match entre le NAHD et l'OM Médéa, qui s'affrontent au stade du 20-Août dans un choc ouvert à tous les pronostics, l'US Chaouia suivra celui-ci. La raison est toute simple : les gars de l'USC suivront avec un très grand intérêt ce choc NAHD-OM tout en tentant de s'imposer lors de leur déplacement à Tlemcen face au WAT qui n'a plus rien à gagner ni à perdre dans ce championnat. Les joueurs chaouis se doivent donc de gagner le WAT en espérant un nul entre les deux antagonistes le NAHD et l'OM. Un nul des deux formations au stade du 20-Août et une victoire de l'USC à Tlemcen, permettrait aux joueurs de l'USC de revenir en Ligue 1. D'où l'enjeu de cette dernière journée du championnat d'Algérie de Mobilis Ligue 2 dont les trois clubs relégués sont le MCPB, l'USMAn et l'ESM. Ainsi donc, le troisième billet synonyme de montée en L1 sera disputé vendredi prochain entre le NAHD (3<sup>e</sup>, 50 points) et l'O Médéa (3<sup>e</sup>, 50 points également) dans un choc qui s'annonce chaud et indécis. La victoire est indispensable pour chacune des deux équipes pour espérer atteindre leur objectif. Ironie du sort, le président de l'OM n'est autre que l'ancien président de cette même équipe du NAHD, à savoir M. Lahlou. Alors qui dit mieux en matière d'ingrédients avant ce match qui s'annonce des plus passionnantes à suivre. Enfin, l'US Chaouia (5<sup>e</sup>) conserve de son côté une infime chance de retrouver la L1 à condition de s'imposer à Tlemcen contre le WAT lors de l'ultime journée et espérer un nul entre le NAHD et l'OM.

S.B.

PUBLICITÉ

# PIRLO ne s'arrêtera pas

Tout juste sacré pour la troisième année consécutive champion d'Italie avec la Juventus, Andrea Pirlo ne compte pas pour autant se reposer sur ses lauriers. Le milieu de terrain bianconero a assuré qu'il souhaitait continuer son parcours sous le maillot du club de la Vieille Dame. «Je ne ressens pas la fatigue, la lassitude. Pour l'instant, je m'amuse. Le jour où je ne ressentirai plus ça, je ferai autre chose, c'est certain», a déclaré Pirlo dans les colonnes de *L'Équipe*. De quoi rassurer tous les supporters de la Juve.

## Il conseille à Pogba de rester

Andrea Pirlo n'a pas tari d'éloges sur Paul Pogba. Le milieu de terrain italien estime que ce dernier devrait rester à la Juventus.

«Je pense qu'il deviendra un très grand champion. Il le montre depuis son arrivée ici. Après, il faudra encore du temps pour le faire grandir et pour qu'il arrive parmi les meilleurs. Il est encore jeune. Est-il mieux à Turin, pour grandir ? Oui, bien sûr. C'est mieux pour lui et aussi pour nous» a-t-il confié dans les colonnes de *L'Équipe*. Bien que pressé par ses dirigeants de la Juventus, Paul Pogba ne prendra aucune décision quant à son futur avant la fin de la prochaine Coupe du monde.



## Zanetti annonce sa retraite



Une légende vivante... Au terme de l'exercice en cours, l'Inter Milan sera orphelin de Javier Zanetti, qui a pris la décision à 40 ans de raccrocher les crampons au terme de son contrat le 30 juin prochain. Le président Erick Thohir lui a d'ores et déjà prévu une place dans l'organigramme du club pour la suite des événements. Cette saison, l'homme aux 145 sélections en équipe nationale ne sera apparu qu'à dix reprises sur les terrains de Serie A, victime malgré tout du temps qui passe. Le Capitano va donc quitter une formation dont il défendait les couleurs depuis... 1995. En 19 saisons passées en Lombardie, Javier Zanetti n'aura au pire disputé «que» 26 rencontres de championnat sur un seul exercice. C'est pour cette longévité exceptionnelle et son professionnalisme hors du commun que le quadragénaire suscite tant d'admiration.



## Liverpool Rodgers va prolonger



Selon les informations des médias britanniques, Brendan Rodgers, arrivé en 2012 sur le banc de Liverpool, devrait prolonger son contrat avec les Reds d'ici la fin de la saison. Le technicien de 41 ans, qui est lié jusqu'en juin 2015 avec son club actuel, devrait signer un nouveau bail jusqu'en 2018 indique ESPN. Une récompense méritée pour celui qui a redonné à Liverpool et ses supporters la fierté en réalisant l'une de ses meilleures saisons depuis bien longtemps et qui va permettre aux Reds de retrouver la Ligue des Champions la saison prochaine.

## Diego Costa Son arrivée à Chelsea reportée d'un an ?

Ciblé par l'AS Monaco, Diego Costa serait proche de Chelsea comme nous l'avons révélé. Mais le Brésilien naturalisé en Espagne pourrait être contraint d'attendre jusqu'en juin 2015 pour découvrir Stamford Bridge.

Diego Costa finalement dans un an à Chelsea ? Comme nous vous le révélions dans *Le 10 Sport* fin mars, l'opération mettant en relief le Brésilien naturalisé en Espagne paraissait entendue sur le principe. Celui qui évoluait jusqu'alors dans l'ombre de Radamel Falcao, avant le départ de ce dernier à l'AS Monaco, devait débarquer du côté de Stamford Bridge l'été prochain. A en croire le *Daily Mirror*, qui relaie l'information sur son site internet mercredi, l'Atletico Madrid aurait l'intention de demander à Costa de reporter son transfert vers Chelsea d'une saison, soit à l'été 2015. Diego Simeone, le coach des Colchoneros, aurait rencontré sa direction et aurait formulé son souhait de voir le Brésilien rester une saison de plus à Madrid. «El Cholo» comporterait en effet s'appuyer sur lui pour bâti une équipe compétitive en vue de la saison prochaine. Plusieurs rendez-vous seraient programmés en fin de saison dans cette optique.



## Schalke 04 : Fährmann rempile

Agé de 25 ans, Ralf Fährmann, le gardien de but de Schalke 04, a remporté pour quatre saisons. Le contrat de l'ancien joueur de l'Eintracht Francfort court désormais jusqu'en juin 2019.

## Sagna hésite entre City et Chelsea

En fin de contrat en juin prochain, Bacary Sagna va bel et bien quitter Arsenal cet été. L'ancien joueur d'Auxerre, aujourd'hui âgé de 31 ans, a bien refusé la prolongation de contrat des Gunners, dû à des prétentions salariales au-dessus de l'offre du club mais également pour des raisons sportives. Avec seulement une Coupe de France glanée en 2005 avec Auxerre, Sagna serait désireux de garnir davantage sa vitrine de trophées. Courtisé par l'Inter Milan, le Fenerbahçe et Galatasaray, l'arrière droit souhaiterait selon *L'Équipe* rester en Angleterre où sa famille se sent bien, et aurait coché Manchester City ou Chelsea comme prochaine destination. S'il sera respectivement confronté à Ivanovic et Azpilicueta du côté des Blues, Zabaleta lui fera également concurrence à City, mais ces deux clubs permettraient à Sagna d'entretenir ses rêves de titres.



## SAHARA OCCIDENTAL-COLOMBIE

**Le Sénat colombien demande à son gouvernement de reconnaître la RASD**

Le Sénat colombien a demandé à son gouvernement de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) et de dynamiser les relations avec ce pays et de défendre les droits de l'Homme et ce, dans une résolution adressée samedi au président de la République de Colombie, Juan Manuel Santos, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS).

«Pour des raisons historiques et conformément aux principes de l'Etat colombien, nous soutenons la légitimité internationale et la paix en Afrique et témoignons importants de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique et de dynamiser les relations avec ce pays.

Aussi, nous demandons au président de plaider en faveur du respect des droits de l'Homme au Sahara occidental, à l'instar de la demande faite par le Secrétaire général de l'ONU dans son dernier rapport soumis au conseil de sécurité», lit-on dans la résolution.

La résolution, présentée par le sénateur Juan Llozano ainsi que 13 membres du Sénat, a été adoptée «à l'unanimité» par la commission d'amitié colombienne avec le peuple sahraoui, ajoute la même source.

## APRÈS 7 ANS D'ABSENCE

**Le quotidien Falastin du Hamas reparaît en Cisjordanie**

Le quotidien *Falastin*, du mouvement Hamas, est apparu hier dans les kiosques de Cisjordanie après 7 ans d'absence, a indiqué un responsable de ce journal. L'édition de samedi de *Falastin* a été imprimée par les presses du quotidien *Al-Ayyam* basé à Ramallah, a précisé ce responsable cité par l'agence AFP. Parallèlement, le quotidien *Al-Qods*, publié en Cisjordanie où l'Autorité palestinienne a son QG ainsi qu'à El Qods-Est, a commencé à être distribué à Ghaza.

Ces éditions interviennent peu de temps après la conclusion d'un accord de réconciliation inter-palestinien signé le 23 avril par le Hamas et l'organisation de libération de la Palestine pour mettre fin aux divisions entre les Hamas et le Fatah dirigé par le président Mahmoud Abbas. L'accord prévoit la formation d'un gouvernement de «consensus national» et la tenue d'élections à la fin de l'année.

APS

## Anniversaire



Bonjour, je m'appelle LAOUAR MOURAD, je souffle aujourd'hui ma première bougie en présence de mes parents et de mes frères Belkacem, Mohamed-Amine et bien entendu de ma grand-mère Fatma pour laquelle je prie le Tout-Puissant de lui accorder beaucoup de santé et une longue vie incha Allah.

Pour ce qui me concerne, je vous informe que vos cadeaux sont les bienvenus.

Al l'année prochaine incha Allah pour fêter ensemble un autre événement. Il s'agit de ma circoncision vous l'avez deviné.



## SAHARA OCCIDENTAL-COLOMBIE

**«L'octroi des subventions conditionné à des engagements contractuels précis»**

«Lancement de sept centres techniques régionaux à partir de 2014»

«Une carte nationale sportive pour booster le sport algérien»

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi a indiqué hier à Alger que l'octroi des subventions aux fédérations sportives sera désormais conditionné à des engagements contractuels «précis, assortis d'objectifs».

«Les subventions seront désormais allouées sur la base d'engagements contractuels précis, assortis d'objectifs. Les Fédérations doivent orienter leurs activités et leurs programmes vers la formation des jeunes talents avec le plan établi du secteur», a affirmé M. Tahmi lors d'une rencontre avec les différents acteurs du mouvement sportif national, au salon du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Lors de cette rencontre, le ministre des Sports a dévoilé les grandes lignes de son programme 2014-2019 qui vise essentiel-

lement à la mise en œuvre de la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives. Étaient présents à cette rencontre des responsables des fédérations sportives, le président du COA, les présidents de clubs professionnels et amateurs et athlètes médaillés olympiques.

Le ministre a prononcé un discours dans lequel il a tracé sa feuille de route qui vise essentiellement au développement du sport algérien et le travail dans la continuité.

«L'œuvre de refondation du sport national doit être poursuivie par une démarche inclusive de concertation avec tous les partenaires du secteur pour le parachèvement de l'édifice juridique et réglementaire, et la promulgation des 74 textes d'application de la loi 13-05», a indiqué M. Tahmi. «Les fédérations sportives doivent consacrer 20% de l'ensemble des recettes à la formation des talents sportifs», a-t-il précisé.

Concernant le développement du football professionnel, M. Tahmi a réitéré l'engagement de l'Etat à accompagner la mise en place du professionnalisme en Algérie à travers un soutien financier (frais de fonctionnement) et d'autres mesures d'accompagnement (mesures fiscales et parafiscales, prêts bancaires bonifiés, soutien au frais de transport et d'encadrement des jeunes catégories).

Le ministre des Sports a lancé un appel à tous les acteurs sportifs pour «exercer loin de la marginalisation et l'exclusion afin de permettre au sport algérien de rivaliser avec les meilleurs.»

**Histoire**  
**L'Algérie reçoit les archives du moudjahid Reimar Holzinger**

L'Algérie a reçu hier les archives du moudjahid algéro-autrichien, feu Reimar Holzinger lors d'une cérémonie organisée par les Archives nationales en présence de personnalités politiques et historiques. Le fils du militant Holzinger connu sous le nom de «Si Abderrahmane» a remis à son directeur général des Archives nationales, Abdelmajid Chikhi, des documents historiques, des ouvrages, des correspondances et des photographies sur sa participation à la Révolution du 1er Novembre et autres sur l'indépendance et l'histoire de l'Algérie. Un hommage a

été rendu au militant Holzinger décédé en 2012 et des cadeaux symboliques ont été remis à son fils, Peter. Lors d'une brève allocution, Peter Holzinger a remercié le peuple algérien et l'Algérie qui n'a pas oublié ceux qui l'ont soutenu soulignant que la remise de ces archives n'est que la concrétisation des vœux de son père qui portait l'Algérie dans son cœur.

Holzinger qui a marqué tant l'histoire de l'Algérie que celle de l'Autriche a fait connaître la cause algérienne auprès du peuple autrichien, a estimé pour sa part, l'ambassadeur de l'Autriche à Alger,

Mme Aloisia Worgetter. M. Chikhi a, de son côté, rappelé l'action humanitaire de Holzinger pendant la guerre de Libération qui a attiré autour de l'Algérie de plusieurs personnalités de différents pays.

Revenant sur son attachement à l'Algérie, M. Chikhi a encore révélé que Si Abderrahmane avait demandé à ce que sa dépouille soit couverte de l'emblème national lors de ses funérailles. Un voeu qui a été exaucé. Né en décembre 1921 au sud de Autriche, d'une famille gauchiste, Reimar Holzinger est décédé en 2012 à l'âge de 91 ans. Très sensible à la cause algérienne,

Holzinger a soutenu la Révolution du 1er Novembre depuis son déclenchement en 1954. Son action de solidarité a été diversifiée entre organisation de conférences, collecte de dons et aménagement de refuges au profit des réfugiés algériens.

Après l'indépendance, Holzinger a contribué, aux côtés d'autres personnalités à l'animation d'horizons économiques, culturels et scientifiques et à la création d'une association algéro-autrichienne pour la promotion de la coopération entre les deux pays qu'il présidera jusqu'en 1998.

**La génération de l'Indépendance appelée à bâtir une Algérie à la hauteur des sacrifices des chouhada**

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Said Abadou, a appelé samedi à M'doukal (Batna), la génération de l'Indépendance à «bâtir une Algérie à la hauteur des sacrifices des chouhada de la Révolution».

Intervenant à l'occasion de la première célébration nationale du cessez-le-feu (19 mars 1962), organisée le 13 avril 1962 à M'doukal par le commandement de la wilaya VI historique, M. Abadou a ajouté que la «génération de Novembre qui estime que la libération du pays est intimement liée à sa construction» «refuse que l'Algérie soit l'objet de convoi-

tises». «Nous sommes persuadés que la génération de l'Indépendance, immunisée, saura bâtir cette Algérie souveraine, sûre et puissante dont sera fière la génération de Novembre», a souligné le secrétaire général de l'ONM avant d'inviter l'assistance à «s'armer de vigilance» et à «préserver l'unité nationale afin de protéger les acquis, combattre le sous-développement et l'ignorance pour être dignes des aïeuls qui avaient vaincu la plus grande puissance coloniale».

La commémoration de tels événements «nous offre l'opportunité de nous rappeler les grands sacrifices consentis

par le peuple algérien lorsqu'il était sous le joug du colonisateur», a encore ajouté M. Abadou.

Une exposition de photographies a été organisée à cette occasion au Musée du Moudjahid de M'doukal, parallèlement à un séminaire national sur la Révolution dans la wilaya VI historique, organisé au collège d'enseignement moyen de la ville avec la participation d'intervenants venus de dix wilayas.

Toutes ces activités ont été initiées par l'Association pour la culture et le patrimoine de M'doukal.

APS